



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16/12/24
PROCES-VERBAL

Le seize décembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le dix décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à la Maison pour Tous de Pont Lagrand (commune de Garde-Colombe), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :

Nombre de membres en exercice : 89

Nombre de présents : 57 du point n° 1 au point n° 15, 56 au point n° 16, 57 du point n° 17 au point n° 33

Nombre de votants : voir détails dans le corps du procès-verbal

Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU représenté par son suppléant, M. Philippe RENOUF
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS représentée par Mme Emilie VAUTRIN à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Pascale BERAUD
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN représentée par M. Hervé MIRAN à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jean-Philippe BARBUT
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Piarre : Mme Elisabeth DEPEYRE
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - M. Pierre SEINTURIER
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN
 - M. Maurice BRUN
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par M. Maurice BRUN à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Georges PAPEGAY
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP représenté par sa suppléante, Mme Violette VIAL
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Marc GARLET
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY (absente non représentée au point n° 16)

- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - Mme Marilyne RICHAUD représentée par M. Robert GAY à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Monétier Allémont : Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX représentée par M. Daniel ROUIT à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Serge ARLAUD
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP représentée par M. Jean SCHÜLER à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Jeannie DENIEAULT
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par M. Pascal LOMBARD à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Gilles TOUAT
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND représenté par M. Alain RAHON à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Maxime FONFERRIER
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Éric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND représenté par M. Jean-Yves SIGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Rosette GUERIN
- Pour la commune de Serres :
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Véronique ARLAUD représentée par M. Alain D'HEILLY à qui elle a donné procuration
 - Mme Arlette MAYER représentée par M. Gilles CREMILLIEUX à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant, M. Thierry GAUDIN
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER
 - Mme Nicole PELOUX représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration
 - M. Bernard CODOUL
 - Mme Christiane GHERBI
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par Mme Christine REYNIER à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN représentée par M. Patrick CLARES à qui elle a donné procuration
 - Mme Emilie SCHMALTZ représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration
 - M. Patrick CLARES
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par M. Bernard CODOUL à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE représenté par sa suppléante, Mme Patricia SOUGEY LARDIN
- Pour la commune de Thèze : M. Gérôme GARCIN
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHÜLER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
 - M. Grégory MOULLET représenté par M. Florent ARMAND à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON représentée par son suppléant, M. Jean Marie COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : Mme Michèle MAFFREN
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR

- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Sisteron : M. Cyril DERDICHE
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Cécilia LOUVION
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Stéphanie SEBANI
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK



Ordre du jour :

Finances :

- Attribution d'une subvention pour Mayotte

Environnement / PCAET :

- Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCSB
- Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME
- PCAET / Programme ACTEE + / Convention de reversement de fonds

Aménagement de l'espace :

- Candidature à l'AMI « Friches – Identification et reconversion » lancé par la Région PACA
- Demande de subvention pour l'animation et la gestion du GAL LEADER / année 2025

Politique du logement et du cadre de vie :

- Mise en place d'une commission de travail pour la définition d'une stratégie habitat
- Modalités de mise en place des Pactes Territoriaux dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Politique locale du commerce :

- Attribution d'aides aux loyers pour les créateurs et repreneurs d'une activité commerciale en centre-ville
- Attribution de subventions aux associations de commerçants

Développement économique :

- Actualisation des prix de vente des lots et terrains des zones d'activités

Equipements sportifs :

- Achat des terrains de la base de loisirs de la Germanette
- Actualisation des tarifs liés à l'activité des via ferrata du Caire

Action sociale :

- Fixation des tarifs du service de portage de repas 2025-2027

Services à la population / France Services :

- Convention de mise en œuvre du Schéma Départemental 05 d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

GEMAPI :

- Avenant n° 3 à la convention de délégation de compétence au SMAVD : mise en œuvre des études et des travaux de la phase 2

Environnement / Gestion des déchets :

- Mise en place et suivi d'une expérimentation de plateformes de compostage en bout de champ

- Marché de prestations de services pour le suivi post-exploitation de l'ISDND de Sorbiers

Moyens Généraux :

- Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le pôle environnement
- Marché des assurances / Avenant n° 1 au lot 1 « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers »

Ressources Humaines :

- Modification du tableau des effectifs / Créations et suppressions d'emplois permanents
- Extension des bénéficiaires de l'indemnité pour fonctions itinérantes
- Mise en place de l'IHTS pour les agents techniques du service randonnée

Finances :

- Fixation du montant des AC définitives pour 2024 et des AC provisoires pour 2025
- Budget général 2024 : Autorisation de Programme et Crédits de Paiements – Révision annuelle
- Budget général / Décision modificative n° 1
- Budget général / Modification d'une durée d'amortissement
- Budget annexe 2024 du parc d'activités du Poët / Décision modificative n° 1
- Budget annexe 2024 du parc d'activités du Val de Durance / Décision modificative n° 1
- Versement d'une avance du budget général au budget annexe du parc d'activités du Val de Durance
- Budget annexe 2024 des déchets ménagers : Autorisation de Programme et Crédits de Paiements – Révision annuelle
- Budget annexe des déchets ménagers / Décision modificative n° 1
- Budget annexe 2024 du SPANC / Décision modificative n° 1

Questions diverses



Daniel SPAGNOU ouvre la réunion en rappelant la catastrophe qui a dévasté Mayotte avec le passage du cyclone Chido.

Le Président de l'Association des Maires de France (AMF) appelle à la mobilisation des communes et des intercommunalités en adressant un don aux associations d'aide humanitaire qui sont mobilisées (Protection Civile, Secours Populaire, Fondation de France, Oxfam).

Considérant la situation d'urgence, Daniel SPAGNOU demande au conseil communautaire son accord pour ajouter une délibération à l'ordre du jour afin que la CCSB verse un don de 10.000 € à la Protection Civile. La proposition d'ajout d'une délibération est acceptée.

Daniel SPAGNOU précise que les communes sont également invitées à mettre les drapeaux en berne et que le Président de l'AMF souhaite la proclamation d'un deuil national.

Daniel SPAGNOU invite le conseil communautaire à observer une minute de silence en hommage aux personnes qui ont été tuées dans la catastrophe.



Lecture est faite par le président du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 12 novembre 2024.

Le PV est adopté et signé par le président et le secrétaire de séance.



Le président rappelle que le récapitulatif des décisions qu'il a prises sur la période du 05 novembre 2024 au 02 décembre 2024 en application des délégations données par l'assemblée délibérante (délibérations n° 74.20 du 29 juillet 2020, n° 109.21 du 10 juin 2021, n° 174.21 du 20 décembre 2021, n° 02.23 du 26 janvier 2023, n° 67.23 du 11 avril 2023, n° 114.23 du 19 juin 2023 et n° 22.24 du 12 février 2024), a été transmis pour information à l'ensemble des élus communautaires.

Aucune question, ni observation n'est formulée.



Daniel SPAGNOU demande aux maires de penser à informer le secrétariat général de la CCSB lorsqu'il y a des changements dans leur conseil municipal pour que les services puissent faire les mises à jour nécessaires.

Pour mémoire, la CCSB est tenue de transmettre le compte-rendu des réunions du conseil communautaire à tous les conseillers municipaux du territoire.

Daniel SPAGNOU souhaite qu'en 2025, le conseil communautaire puisse avoir lieu avant le 10 décembre.



1. Attribution d'une subvention pour Mayotte

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 72 (71 pour, 1 contre et 5 abstentions)

Face à la tragédie causée par l'ouragan dévastateur à Mayotte, survenu le 14 décembre 2024, dont les conséquences humaines, matérielles et sanitaires sont catastrophiques, l'Association des Maires de France invite ses adhérents à exprimer leur solidarité envers la population touchée.

A cet effet, elle relaye notamment l'ouverture d'un dispositif de veille et de soutien « Solidarité AMF/Mayotte », qui permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes par le biais d'un don à la Protection Civile.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide d'attribuer une aide d'urgence de 10.000 € en faveur de la population touchée par le cyclone Chido ;
- autorise le président à mettre en œuvre toutes les formalités et signer tous les documents relatifs à cette aide d'urgence.

2. Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCSB

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 72 (66 pour, 6 contre et 5 abstentions)

Par délibération n° 320.17 du 19 décembre 2017, le conseil communautaire a engagé la CCSB dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le projet de PCAET a été arrêté le 21 décembre 2023, par délibération du conseil communautaire n° 193.23. Il a été transmis pour avis aux préfets des Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, aux présidents des conseils régionaux AURA et PACA et au président de l'Autorité environnementale.

Le préfet et le président de la Région PACA ont émis un avis favorable, avec des recommandations. L'avis de l'Autorité environnementale, portant sur la prise en compte de l'environnement dans le PCAET, comporte également des recommandations.

Des mémoires ont été envoyés en octobre 2024, en réponse à ces 3 avis.

Conformément à l'article L.123-19 du Code de l'Environnement, l'avis de l'Autorité environnementale et le projet de PCAET arrêté ont été portés à la connaissance du public par voie électronique du 24 octobre au 24 novembre 2024.

9 avis ont été formulés sans qu'ils nécessitent une modification du projet de PCAET et un mémoire a été rédigé, en réponse à ces avis.

Conformément à l'article L. 122-9 du Code de l'Environnement, une déclaration environnementale est jointe au document du PCAET. Elle résume la manière dont il a été tenu compte du rapport environnemental et des avis émis sur le PCAET.

Les avis des partenaires institutionnels ont conduit à actualiser le PCAET en procédant à de légères modifications notamment :

- actualisation des données initiales du diagnostic ;
- ajout de précisions dans les documents.

Les documents composant le projet de PCAET actualisé sont les suivants :

- le diagnostic ;
- la stratégie ;
- le plan d'actions ;
- l'évaluation environnementale stratégique du PCAET ;
- la déclaration environnementale.

Le PCAET est établi pour 6 ans et devra faire l'objet d'un suivi régulier comprenant notamment une évaluation à mi-parcours. Une seconde évaluation devra être conduite à l'issue des 6 années de mise en œuvre du plan, avec pour objectif la mise à jour de la stratégie territoriale et le renouvellement du programme d'actions.

Pour assurer le suivi du plan d'actions, il est prévu que le comité de pilotage du plan climat se réunisse une fois par an a minima.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le projet de PCAET 2025-2030 qui sera mis à la disposition du public via la plateforme informatique « territoire et climat » de l'ADEME, ainsi que sur le site de la CCSB.

3. Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 72 (67 pour, 5 contre et 5 abstentions)

La CCSB est signataire depuis 2021 d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) visant à faire converger les priorités de l'État et les projets portés par l'intercommunalité en matière de relance économique, de transition écologique et de cohésion des territoires. Dans le cadre du PCAET, la CCSB est également engagée en faveur de la transition écologique. En outre, par délibération n°187.23 du 11 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui s'inscrit aussi dans cet objectif.

L'ADEME propose aux établissements publics de coopération intercommunale signataires d'un CRTE, la mise en place d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) pour une durée de 4 ans. Le COT est un dispositif qui vise à accélérer les changements de pratique au sein d'une collectivité pour réduire son impact environnemental et mettre en place une animation en ce sens. Pour cela, l'ADEME met à disposition des intercommunalités un conseiller, des grilles de suivi et d'évaluation et des aides financières. Les financements sont attribués en fonction des résultats obtenus.

Le COT permet d'obtenir jusqu'à 400 000 € d'aides financières. La première année, une part fixe est versée à la remise de l'état initial qui fixe les objectifs pour les années suivantes. Ensuite, un rapport d'avancement doit être rendu chaque année permettant d'obtenir une part variable selon les objectifs de transition écologique atteints. Le contrat se termine en quatrième année par un audit qui donne lieu à une labellisation « Territoire Engagé dans la Transition Écologique ».

La candidature de la CCSB au COT a reçu un avis favorable de la commission régionale de l'ADEME le 15 octobre 2024.

En cohérence avec le PCAET, le bureau communautaire propose de confirmer l'engagement de la CCSB dans cette démarche en contractualisant avec l'ADEME.

Jean-Yves SIGAUD souligne que le COT donne à l'intercommunalité des moyens financiers mais qu'il implique aussi des contraintes en termes de travail transversal pour les équipes de la CCSB.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la mise en place d'un COT ;
- autorise le président à signer ce COT avec l'ADEME ;
- désigne Jean-Yves SIGAUD comme élu référent pour le suivi du COT ;
- désigne le comité de pilotage du PCAET comme instance en charge du suivi du COT.

4. PCAET / Programme ACTEE + / Convention de reversement de fonds

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (67 pour, 6 contre et 4 abstentions)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Sisteronais Buëch prévoit à l'axe 1.1 de son plan d'actions, d'inciter à la réduction des consommations d'énergie dans le secteur tertiaire avec pour objectif d'améliorer la performance énergétique du bâti. Ce secteur, dans sa globalité, génère 10 % de la consommation d'énergie constatée sur le territoire.

ACTEE + (pour Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) est un programme de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) dont l'objectif est de mettre à disposition des outils d'aide à la décision pour accompagner les collectivités dans le développement des projets de rénovation des bâtiments publics.

Le fonds CHÊNE est le principal outil de financement des projets des collectivités, en amont des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics (audits énergétiques, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage...).

Par délibération n° 86.24 du 25 juin 2024, le conseil communautaire a approuvé les conventions de mise en œuvre du programme ACTEE + et du fonds CHENE 1.

La CCSB est bénéficiaire de ce programme via le groupement porté par le syndicat d'énergie des Alpes de Haute-Provence (SDE04).

Pour le territoire du Sisteronais Buëch, des aides financières sont prévues pour la réalisation d'audits énergétiques et de maîtrise d'œuvre sur 27 bâtiments de la CCSB et des communes de Châteaufort, La Motte du Caire, Melve, Mison, Sisteron et Turriers. Ces aides représentent au total 398 980 € sur la base de 755 200 € de dépenses.

Afin de percevoir les aides versées par la FNCCR, la CCSB doit lui transmettre les justificatifs de dépenses et les informations permettant d'établir un rapport d'activité.

Une fois les fonds perçus, la CCSB les reverse aux communes bénéficiaires du programme selon la quote-part définie dans le dossier de candidature et conserve la quote-part qui lui revient.

A cet effet, il est proposé de signer une convention de reversement.

Daniel SPAGNOU relève qu'à ce jour les collectivités ne savent pas si elles recevront effectivement les crédits promis par l'Etat.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention de reversement de fonds du programme ACTEE + ;
- autorise le président à signer cette convention.

5. Candidature à l'AMI « Friches – Identification et reconversion » lancé par la Région PACA

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 75 (71 pour, 4 contre et 2 abstentions)

La remobilisation du foncier des friches industrielles est un enjeu identifié dans le schéma de développement économique de la CCSB, le Plan Climat Air Energie Territorial et de Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration. Il s'inscrit notamment dans la trajectoire nationale du zéro artificialisation nette.

La commune de Clamensane porte le projet de reconversion d'une ancienne porcherie. Afin d'avancer sur ce projet, elle conduit des études qui permettront d'améliorer la connaissance du site et de définir le programme à mettre en œuvre.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur porte un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Friches – Identification et reconversion » permettant de financer une partie du coût des études. Pour garantir la cohérence territoriale, il est proposé que la CCSB candidate à cet AMI en présentant le projet de reconversion de la friche de l'ancienne porcherie de Clamensane, en accord avec les orientations communautaires. Les études et travaux seront ensuite portés au niveau communal, sans incidence financière pour la communauté de communes.

Daniel SPAGNOU souligne que la commune de Clamensane travaille depuis longtemps sur le projet de reconversion de l'ancienne porcherie.

Gilles CREMILLIEUX souhaite des précisions sur ce projet.

Emilie VAUTRIN indique que le bâtiment de l'ancienne porcherie est une verrue paysagère à l'entrée de la commune de Clamensane. Une première étude a montré que ce bâtiment ne pouvait pas être réhabilité. L'objectif est donc de le détruire pour aménager un parking et reconstruire à proximité un autre bâtiment avec une salle polyvalente, des locaux de stockage pour les artisans et un tiers lieu.

Emilie VAUTRIN ajoute que le conseil municipal a beaucoup d'idées pour l'utilisation de ce futur bâtiment. Elle précise que la chargée de mission recrutée par la CCSB dans le cadre du dispositif Village d'Avenir accompagne la commune dans le montage du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le dépôt de la candidature de la CCSB à l'AMI de la Région PACA « Friche - Identification et reconversion » ;
- autorise le président à signer tout document relatif à ce projet.

6. Demande de subvention pour l'animation et la gestion du GAL LEADER / année 2025

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 74 (74 pour et 3 abstentions)

La CCSB est porteuse, depuis le 24 mars 2023, du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER pour la période du 2023-2027, autour de la stratégie locale de développement « Territoires de Transitions ».

Afin de permettre la mise en œuvre de cette stratégie et comme le prévoit la convention LEADER signée le 28 août 2024, la CCSB s'est dotée d'une ingénierie territoriale dédiée qui doit disposer de moyens financiers pour assurer son bon fonctionnement.

Il convient de solliciter les subventions auprès de l'Europe (FEADER) et de la Région pour le financement de l'ingénierie territoriale au titre de l'année 2025.

Cette année 2025 voit se superposer 2 générations du programme européen LEADER, la programmation précédente 2014-2020 se clôturant en juin 2025. La demande de subvention qui concerne cette clôture de programme 2014-2020 a été faite conjointement à la demande de subvention correspondant à l'année 2024 (délibération du conseil communautaire n°167.23 du 11 décembre 2023) et portait sur 17 mois d'exercice.

Concernant la charge de travail des techniciens, la répartition proposée est la suivante afin de tenir compte du chevauchement des 2 générations de programme mobilisant exclusivement le gestionnaire LEADER :

Année 2025		
	<i>Programmation 2023-2027</i>	
	5 mois	7 mois
Gestionnaire LEADER	25 %	100 %
Chef de projet LEADER	100 %	

Pour l'année 2025, le GAL prévoit :

- d'accompagner les porteurs dans la construction de leurs projets ;
- d'engager l'instruction des projets présentés ;
- d'organiser des animations et des actions de communications autour du programme LEADER et de sa stratégie ;
- de participer à la promotion du programme LEADER au niveau régional et national via le Réseau Rural Régional et l'association LEADER France.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

Objet de la dépense	Montant TTC
frais salariaux	80 152,78 €
coûts indirects (15% des frais salariaux)	12 022,92 €
frais de déplacements (5% des frais salariaux)	4 007,64 €
communication	1 884,71 €
frais de réception	3 500,00 €
organisation d'événements	6 215,00 €
TOTAL	107 783,05 €

Ces dépenses sont financées à 100 % par LEADER selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- Europe / FEADER (60 %) : 64 669,83 €
- Région PACA (40 %) : 43 113,22 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le budget prévisionnel relatif à l'animation et la gestion du GAL LEADER pour l'année 2025 ;
- autorise le président à solliciter les subventions mentionnées au plan de financement auprès de l'Europe (FEADER) et la Région PACA ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général de la CCSB.

7. Mise en place d'une commission de travail pour la définition d'une stratégie habitat

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (73 pour et 4 contre)

La CCSB mène depuis plusieurs années des actions en faveur de l'habitat sur le territoire : appui à la rénovation des logements privés (programmes PIG+, Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique, Pacte Territorial), lutte contre le logement indigne (Protocole Partenarial de Lutte

Contre l'Habitat Indigne), lutte contre la vacance (via l'Opération de Revitalisation du Territoire), production de logements sociaux (convention avec l'Etablissement Public Foncier PACA), création de logements en rénovation ou neufs (programmes Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir).

Des orientations sur la thématique de l'habitat sont inscrites dans les différents documents stratégiques de la CCSB (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Air Energie Territorial, Schéma de Développement Economique) et cette thématique est apparue comme prioritaire dans le cadre du diagnostic réalisé pour établir le projet de territoire.

Il s'agit d'un sujet complexe, de par la diversité des problématiques englobées, la pluralité des acteurs et la multiplicité des programmes.

Les actions menées par la CCSB ont été construites au fil des opportunités qui ont permis de structurer des actions sur le sujet.

Les besoins et les enjeux sont nombreux notamment en termes de rénovation de l'habitat, remobilisation du foncier, diversification de l'offre de logements selon les besoins des habitants, accession à la propriété, maintien d'une offre de logements abordable.

L'ambition affichée par la CCSB invite à définir une stratégie spécifique à l'habitat, afin de porter une politique d'ensemble cohérente.

Afin de travailler sur ce sujet et de structurer l'action de la CCSB, le bureau communautaire propose de constituer une commission « habitat ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la constitution d'une commission « habitat » pour la définition d'une stratégie communautaire ;
- désigne comme membres de la commission :
 - CODOUL Bernard
 - CREMILLIEUX Gilles
 - GARCIN Martine
 - MAGNUS Philippe
 - MAOUI Renée
 - MARTIN Florent
 - PAPEGAY Georges
 - ROUIT Daniel
 - SIGAUD Jean-Yves
 - TARDY Lionel
 - TENOUX Gérard
 - VAUTRIN Emilie

8. Modalités de mise en place des Pactes Territoriaux dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Point retiré de l'ordre du jour.

9. Attribution d'aides aux loyers pour les créateurs et repreneurs d'une activité commerciale en centre-ville

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 70 (63 pour, 7 contre et 7 abstentions)

Par délibération n° 314.17 du 19 décembre 2017, le conseil communautaire a qualifié d'intérêt communautaire « l'aide au loyer pour la création ou la reprise de commerces » dans le cadre de la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ».

Pour rappel, cette aide s'inscrit dans le cadre de l'axe 2.1 du Schéma de Développement Economique de la CCSB. Elle consiste en une prise en charge sur 3 ans maximum, plafonnée à 1000 €, de 20 % du loyer la première année, 15 % la deuxième et 10 % la troisième année.

La commission développement économique qui s'est réunie le 4 décembre 2024 a émis un avis favorable concernant l'attribution d'une aide aux loyers pour les dossiers suivants :

Enseigne	Activité	Commune	Loyer mensuel	Montant total de l'aide en année 1
Titi Sushi	Restauration	Sisteron	660 €	1000 € (aide plafonnée)
Agostino	Pizza à emporter	Sisteron	500 €	1000 € (aide plafonnée)
La Maison d'Anna	Articles de décoration intérieure, petit mobilier et équipement du foyer	Sisteron	500 €	1000 € (aide plafonnée)
HappeSmoke	Vente de cigarettes électroniques et de CBD Expertise en sevrage tabagique	Sisteron	889,78 €	1000 € (aide plafonnée)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'attribution des aides aux loyers mentionnées ci-avant ;
- autorise le président à signer chacune des conventions d'attribution.

10. Attribution de subventions aux associations de commerçants

Votants : 76 (19 procurations) – Suffrages exprimés : 72 (63 pour, 9 contre et 4 abstentions)

Nicolas LAUGIER, représenté par Christine REYNIER, ne participe pas au vote.

Par délibération n° 69.23 du 11 avril 2023, dans le cadre de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », le conseil communautaire a approuvé la poursuite d'une action de soutien financier en faveur des associations de commerçants de centre-ville.

Pour rappel, ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'axe 2.1 du Schéma de Développement Economique de la CCSB.

La commission développement économique qui s'est réunie le 4 décembre 2024 a émis un avis favorable concernant l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- L'Association pour la Promotion et l'Animation du Commerce de Sisteron (APACS), pour les opérations « Octobre Rose », « Foire Exposition », « Braderie d'été » et « Festivités de Noël » ;
- Les Boutiques du Rocher, pour l'opération « Marché de Noël » ;
- L'association des commerçants et artisans de Rosans (ACAR), pour l'opération « Noël à Rosans ».

Les montants de subventions proposés par la commission sont les suivants :

Association	Nature de l'opération	Montant TTC de l'opération	Subvention accordée
APACS	Octobre Rose	297,00 €	148,50 € (50 %)
	Foire Exposition	2 634,30 €	1 317,15 € (50 %)
	Braderie d'été	1 658,86 €	829,43 € (50 %)
	Festivités de Noël	30 458,88 €	10 306,95 € (aide plafonnée)
Les Boutiques du Rocher	Marché de Noël	6 031,28 €	3 015,64 € (50 %)
ACAR	Noël à Rosans	3 168,00 €	1 500,00 € (aide plafonnée)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- attribue les subventions proposées ;
- autorise le président à signer les conventions d'attributions pour chacune des opérations.

11. Actualisation des prix de vente des lots et terrains des zones d'activités

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (70 pour, 3 contre et 4 abstentions)

Par délibération n°164.21 du 20 décembre 2021, le conseil communautaire a approuvé les prix de vente des terrains des zones d'activités.

Compte tenu de la hausse des coûts de revient de chacun des 3 budgets annexes des parcs d'activités de Val Durance, le Poët et Ecopôle Laragne, le Bureau propose d'actualiser à la hausse les prix de vente des terrains.

Sont proposés, par zone, les tarifs suivants :

Parc d'activités du Val Durance :

Parcelles	Nouveaux tarifs proposés
Toutes surfaces commercialisables	52 € le m ²
Surfaces classées non commercialisables	1 € le m ²

Ecopôle de Laragne :

Parcelles	Nouveaux tarifs proposés
Lots 1 et 2	50 € le m ²
Tout autres lots commercialisables	46 € le m ²

Jean-Marc DUPRAT rappelle que le tarif des lots 1 et 2 est plus élevé car ils correspondent à des parcelles visibles depuis la route départementale 1075 et car ce sont les seuls lots où l'aménagement de logements est autorisé, en complément de l'activité.

Parc d'activités du Poët :

Parcelles	Nouveaux tarifs proposés
Tout lots commercialisables	24 € le m ²

Jean-Marc DUPRAT précise que les tarifs sont plus bas sur le parc d'activité du Poët que sur les autres zones d'activité intercommunales car il n'y a pas d'assainissement collectif sur ce secteur.

Mison – Les Grandes Blâches :

Parcelles	Nouveaux tarifs proposés
Toutes surfaces commercialisables	15 € le m ²

Tous les prix s'entendent hors taxe.

Jean-Marc DUPRAT souligne que les tarifs proposés restent inférieurs à ceux pratiqués dans les zones alentours.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les prix de vente des lots et terrains, tels que proposés. ;
- précise que ces prix s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour les demandes d'achats formulées à partir de cette date.

12. Achats des terrains de la base de loisirs de la Germanette

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 70 (61 pour, 9 contre et 7 abstentions)

Dans le cadre de sa compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », par délibération n° 316.17 du 19 décembre 2017, le conseil communautaire a défini d'intérêt communautaire l'étude, l'aménagement, la gestion, l'entretien, le développement et l'animation de la base de loisirs de la Germanette.

En 1995, afin de créer cette base de loisirs, la commune de Serres avait, par convention, mis des terrains à disposition de l'ex-Communauté de Communes du Serrois, moyennant le paiement d'un loyer annuel.

Cette convention, complétée par avenant en 1997, a été transférée à la CCSB, à la suite de la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017. La CCSB paye donc chaque année un loyer à la commune de Serres pour la Germanette. Le montant du loyer pour 2024 s'élève à 7.298,85 €.

A la suite d'un remembrement de parcelles et de la classification de la route dans le domaine public de la commune de Serres, la convention est devenue obsolète.

Plutôt que de la remettre à jour, le bureau communautaire propose d'acheter les terrains à la commune de Serres.

Les parcelles concernées représentent une superficie de 162 846 m². Le service des domaines a estimé le prix médian des parcelles à 1,83€ / m² soit une valeur totale de 298 008,18 € HT avec une marge d'appréciation de plus ou moins 10 %.

Le conseil municipal de Serres accepte de vendre les terrains à la CCSB au prix de 300.000 € HT.

Hervé MIRAN constate que la CCSB engage de nouveau des dépenses pour la Germanette alors que le site ne fonctionne que 2 mois par an. Il estime logique que la CCSB achète les terrains sur lesquels se trouvent les aménagements qu'elle a financés mais il souhaiterait que l'ensemble soit revendu à un privé, d'autant que la gestion du site ne correspond pas à une compétence obligatoire de la communauté de communes. Hervé MIRAN estime qu'il faudrait se recentrer sur les compétences obligatoires qui sont prioritaires.

Un privé pourrait développer le site avec des activités et peut-être le rentabiliser comme un « Disneyland ».

Daniel SPAGNOU rappelle que si la CCSB n'était pas intervenue, la base de loisirs serait aujourd'hui fermée car plus aux normes. Le site contribue à l'attractivité du territoire.

Daniel ROUIT souligne que le rayonnement de la base de loisirs dépasse la commune de Serres qui, seule, n'aurait pas les moyens d'entretenir et gérer le site. Le déficit du service s'élève à plus de 50.000 € chaque année. C'est la même chose pour d'autres équipements comme les piscines ou les gymnases.

Daniel ROUIT relève que le mois d'août 2024 a été difficile en raison de la mésentente puis de la défection de 2 maîtres-nageurs. La CCSB a été placée dans l'obligation d'instaurer une jauge de fréquentation, ce qui a pénalisé le bon fonctionnement de la base. Il insiste sur le fait que la volonté de la CCSB est de respecter l'environnement, de garder le caractère préservé du site et de ne pas en faire un Disneyland.

Gérard TENOUX souligne que le Département des Hautes-Alpes a toujours participé au financement des aménagements de la Germanette au taux maximum autorisé dans son règlement. Le Conseil départemental considère que ce site est important en termes d'attractivité touristique, comme le sont les stations de ski dans le Nord des Hautes-Alpes.

Il déplore que peu de conseillers communautaires se soient déplacés pour découvrir la base de loisirs lors de l'inauguration de la saison estivale 2024.

Jean-Marc DUPRAT relève que si la base n'avait pas été rénovée, le site aurait pu être abandonné et représenter une verrue touristique visible depuis la route départementale 1075. Il remarque que la fréquentation de cet équipement est importante, aussi bien par la population locale que par les touristes.

Pascal LOMBARD rappelle que les bâtiments appartiennent à la CCSB. Il est donc cohérent que la communauté de communes achète aussi les terrains.

Gilles CREMILLIEUX souhaiterait que le conseil communautaire ait davantage de visibilité sur la situation financière de ce site et sur les investissements à réaliser dans les années à venir. Il reconnaît que beaucoup d'Orpierrois fréquentent la Germanette mais il a le sentiment que l'action de la CCSB ressemble au tonneau des Danaïdes.

Daniel SPAGNOU rappelle qu'un bilan financier de la Germanette et des perspectives ont déjà été présentés en conseil communautaire. Rien n'empêche toutefois de refaire une présentation.

Gilles CREMILLIEUX reconnaît qu'une présentation a déjà eu lieu au moment de l'actualisation des tarifs de la Germanette mais il insiste sur le besoin de visibilité.

Régis RIOTON se demande s'il est réellement nécessaire pour la CCSB d'acquérir 16 hectares de terrain. Compte tenu du prix d'achat, rapporté au montant du loyer actuellement versé à la commune de Serres, l'acquisition ne sera rentable que dans 40 ans. La CCSB aurait intérêt à continuer à louer les terrains d'autant qu'avec le réchauffement climatique, il n'y aura peut-être plus de plan d'eau dans quelques années.

Pascal LOMBARD rappelle que le site comprend un plan d'eau de baignade, un plan d'eau pour les activités nautiques et un plan d'eau de pêche.

Il précise qu'un gros travail a été réalisé en interne sur la mécanique des fluides et que cela a permis à la CCSB de faire des économies.

Jean-Yves SIGAUD souligne que l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le site permettra de le rentabiliser rapidement.

Daniel ROUIT ajoute que les parcelles vendues sont celles qui sont strictement incluses dans le périmètre du grillage de la base de loisirs.

Il indique qu'une étude d'aménagement paysager a été réalisée au cours de l'année et que des modifications vont intervenir dès 2025 pour améliorer et optimiser le fonctionnement du site. L'accueil va notamment être réorganisé de sorte d'éviter toute possibilité de resquillage à l'entrée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'achat à la commune de Serres des parcelles B625, B659, B696, B1178, B1242, B1246, B1276, B1277, B1280, B1283, B1284, B1290, B1291 et C442, pour un montant de 300 000 € HT ;
- accepte la prise en charge des frais notariaux par la CCSB ;
- autorise le président ou son représentant à signer l'acte de vente qui sera établi par Me TUDES, notaire à Serres, ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

13. Actualisation des tarifs liés à l'activité des via ferrata du Caire

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 74 (73 pour, 1 contre et 3 abstentions)

Par délibération n° 04.24 du 16 janvier 2024, le conseil communautaire a approuvé l'instauration des tarifs liés à l'activité des via ferrata du Caire.

Après presque une année de gestion des via ferrata en régie directe, le bureau propose d'actualiser les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

Sont proposés les tarifs suivants :

Libellé	Tarifs unitaires proposés (TTC)
Péage via ferrata Grande Fistoire	8 €
Péage via ferrata des Ammonites	5 €
Location matériel complet Grande Fistoire	17 €
Location matériel complet Ammonites	13 €
Location matériel partiel Grande Fistoire	5 €
Location matériel partiel Ammonites	5 €
Gants	7 €
Gourdes de type goodies	5 €
Bouteille d'eau (1,5 l)	2 €
Boissons de type soda	2 €
Carte IGN	12 €
Carte Hautes Terres de Provence	2 €

Le bureau propose également de continuer à autoriser l'octroi d'entrées gratuites de manière raisonnée et limitée (exemple : pour les lotos et tombolas des établissements scolaires). Ces entrées gratuites sont individuelles et effectives uniquement pour l'année en cours d'édition.

En outre, le bureau propose de reprendre ce qui était en vigueur lorsque l'Office de Tourisme des Hautes Terres de Provence assurait la gestion des via ferrata à savoir :

- Rendre gratuit l'accès aux guides et accompagnateurs ;
- Instaurer une réduction pour les groupes à hauteur de 10 % par tranche de 10 entrées (moins 10 % à partir de la 11^{ème} entrée, puis moins 10 % supplémentaires à partir de la 21^{ème} entrée et ainsi de suite).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve l'actualisation des tarifs liés à l'activité via ferrata ainsi que la mise en place de gratuités et de dons, conformément aux règles de la comptabilité publique.

14. Fixation des tarifs du service de portage de repas 2025-2027

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 74 (74 pour et 3 abstentions)

Au titre de la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire », la CCSB assure un service de portage de repas.

Dans le cadre du marché conclu avec l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde des Enfants et des Adultes) des Hautes-Alpes, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2025, le coût unitaire de fourniture des repas a augmenté de 1,16 € HT (soit 1,22 € TTC) en raison de la hausse générale du prix des matières premières et de la mise en place d'un conditionnement compostable répondant aux normes réglementaires.

Afin de prendre en compte cette augmentation, le bureau communautaire propose d'actualiser ainsi qu'il suit les tarifs appliqués aux bénéficiaires du service :

Tarifs	Prix d'un repas livré à domicile	
	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Tarif 1 : coefficient social <10 000 €	7,55 €	8,80 €
Tarif 2 : coefficient social compris entre 10 000 et 15 000€	8,65 €	9,98 €
Tarif 3 : coefficient social >15 000 €	9,85 €	11,30 €
Tarif 4 : deuxième repas pour un couple	6,85 €	7,55 €
Tarif 4 hors coefficient : à partir de 3 personnes et plus par domicile	6,85 €	7,55 €

Les nouveaux tarifs seraient appliqués à compter du 20 janvier 2025 pour tenir compte du délai d'information des usagers.

Gérard TENOUX rappelle qu'à la création de la CCSB, la possibilité d'étendre le service de portage de repas à l'ensemble du territoire intercommunal avait été étudiée. Plusieurs scénarios avaient été envisagés mais aucun n'avait abouti.

Le recours au service de portage proposé par La Poste faisait partie des scénarios étudiés mais, à l'époque, la qualité de cette prestation n'était pas à la hauteur des attentes. Il semblerait que, depuis, ce service se soit amélioré. La Communauté de Communes du Buëch Dévoluy vient de signer un partenariat avec La Poste et la CCSB sera attentive au retour d'expérience. S'il s'avère positif, le recours à cette prestation pourra être réenvisagé au niveau de la CCSB.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la fixation des tarifs de portage de repas 2025-2027 et leur application à partir du 20 janvier 2025 ;
- autorise le président à signer tout document relatif à cette décision.

15. Convention de mise en œuvre du Schéma Départemental 05 d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 74 (72 pour, 2 contre et 3 abstentions)

Par délibération n° 46.18 du 6 mars 2018, le conseil communautaire a approuvé les conventions de mise en œuvre des Schémas Départementaux d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) des Départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence établis en application des dispositions de l'article 98 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Pour rappel, le SDAASP définit pour une durée de 6 ans (2025-2031), un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

La mise en œuvre des actions inscrites dans le schéma donne lieu à une convention conclue entre le représentant de l'Etat dans le département, les communes et groupements intéressés ainsi que les organismes publics et privés concernés et les associations d'usagers des services au public.

Le SDAASP 05 est arrivé à échéance le 4 juillet 2024 et un nouveau schéma a été établi.

Les thématiques retenues dans le cadre de ce nouveau SDAASP 05 sont l'accès aux services publics et l'inclusion numérique.

Pour la CCSB, les actions proposées correspondent à l'exercice de la compétence « création et gestion des France Services ».

Gérard TENOUX souligne que le travail réalisé par la CCSB au travers des Espaces France Service est souvent cité en exemple.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la convention de mise en œuvre du nouveau SDAASP des Hautes-Alpes pour la période 2025-2031.

16. Avenant n° 3 à la convention de délégation de compétence au SMAVD : mise en œuvre des études et des travaux de la phase 2

Votants : 76 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (70 pour, 3 contre et 3 abstentions)

Un diagnostic achevé en 2021 par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) sur le territoire de la CCSB a permis de dresser le panorama des enjeux liés à la prévention des inondations sur les affluents de la Durance et d'identifier des axes forts de gestion pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

A la suite de ce diagnostic, par délibération n°148.21 du 4 novembre 2021, le conseil communautaire a délégué au SMAVD les compétences de la CCSB en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Les cours d'eau concernés par cette délégation sont les suivants : le Sasse, le Grand-Vallon, le ravin de Syriez, le Mousson, le Riou Clair, le torrent de Clapouse, le Vançon, le Jabron, le Riou de Jabron, le ravin de Gironde et le Beynon.

La convention de délégation prévoit notamment :

- ✓ La définition d'une stratégie de protection contre les inondations et de systèmes d'endiguement ;
- ✓ La mise en œuvre d'un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau (PPRE) ;
- ✓ Un appui lors des crues et des travaux d'urgence en post-crues ;
- ✓ Un accompagnement technique de la CCSB vis-à-vis des maîtres d'ouvrage locaux.

Conformément à la convention de délégation, les études et travaux rendus nécessaires par l'avancement des missions déléguées sont conduits sous maîtrise d'ouvrage du SMAVD et se déroulent en deux phases :

- Une phase 1 de programmation et d'instructions réglementaires, sur deux ans, visant à définir les programmes d'intervention et en organiser les modalités financières et administratives ;
- Une phase 2 d'études complémentaires et de travaux prévue sur la période 2024-2027.

Il est par ailleurs convenu que les études et travaux nécessaires à la bonne réalisation des compétences déléguées font l'objet d'un avenant annuel à la convention, après présentation au comité de suivi de la délégation.

En application de ces dispositions, pour l'année 2025, il est proposé un avenant n° 3 à la convention de délégation de compétence.

En termes d'études, cet avenant prévoit l'acquisition de données complémentaires pour la prise en compte du fonctionnement hydraulique des ouvrages de protection contre les inondations sur la commune de Clamensane (= installation d'une échelle de mesure des hauteurs d'eau) pour un montant estimatif de 5.000 € HT (soit 6.000 € TTC).

Le montant estimatif global des travaux du PPRE prévus par l'avenant est de 65.000 € HT (soit 78.000 € TTC) et se décompose comme suit :

- Entretien de la végétation et embâcles sur 10 km de linéaire de cours d'eau : 40.000 € HT (soit 48.000 € TTC)
- Restauration de la morphologie et des écoulements pour traiter 20 000 m² de bancs de galets : 25.000 € HT (soit 30.000 € TTC)

La phase 2 de la convention de délégation prévoit également une contribution annuelle forfaitaire qui correspond à la participation de la CCSB aux frais de prise en charge par le SMAVD des compétences déléguées. Pour 2025, cette contribution s'élève à 68.000 € (contre 50.500 € en 2024).

Le montant total estimatif qui sera versé par la CCSB au SMAVD pour l'année 2025 au titre de la convention de délégation est de 138.000 € HT (contre 140.500 € HT en 2024).

Les montants seront définitifs à notification des marchés. Ils seront appelés par le SMAVD par facturation, après restitution par les prestataires des documents d'étude et des travaux correspondants.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse ainsi que la Région Sud PACA sont sollicitées par le SMAVD pour une contribution financière à la mise en œuvre des travaux du PPRE. Le montant des aides attribuées sera défalqué du solde appelé à la CCSB en fin de prestation.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de l'avenant n° 3 à la convention de délégation de compétence GEMAPI au SMAVD ;
- autorise le président à signer cet avenant.

17. Mise en place et suivi d'une expérimentation de plateformes de compostage en bout de champ

Votants : 76 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 74 (74 pour et 2 abstentions)

Florent ARMAND ne participe pas au vote.

En application de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.

Parmi les mesures permettant de répondre à cette obligation, la CCSB travaille depuis décembre 2023 sur un projet de co-compostage agricole. Ce projet vise à établir un partenariat avec des agriculteurs du territoire pour traiter une partie des déchets compostables de la CCSB directement sur leurs parcelles agricoles. Dans le cadre de l'expérimentation de cette nouvelle filière, il est prévu que 900 tonnes de déchets verts issus des déchetteries (sur les 2 700 reçues chaque année) ainsi que les biodéchets issus des composteurs grutables suivent ce circuit.

Ce fonctionnement permet de valoriser ces matières au plus près des déchetteries et d'apporter des amendements dans les sols agricoles.

6 agriculteurs ont participé au projet et sont volontaires pour s'engager aux côtés de la CCSB en signant des conventions de partenariats spécifiques (décision du Président de la CCSB n° ENV 31/2024 du 28 novembre 2024).

Afin que l'expérimentation puisse s'étendre, si besoin, à de nouveaux agriculteurs situés à proximité des déchetteries, un projet de convention-type a été établi pour le traitement de la matière végétale broyée.

D'autre part, pour assurer le suivi technique de ce dispositif sur le terrain, le bureau communautaire propose de créer un emploi non permanent à temps complet à compter du 22 janvier 2025.

Cet emploi serait financé par l'ADEME à raison de 18 360 € pour 3 ans.

L'agent serait recruté par le biais d'un contrat de projet, pour une durée d'un an renouvelable dans la limite de 3 ans.

La rémunération de l'agent serait fixée par le président dans la limite du 3^{ème} échelon du grade d'adjoint technique territorial (catégorie C).

Daniel SPAGNOU tient à remercier les 6 agriculteurs déjà engagés dans l'expérimentation.

Damien DURANCEAU précise que ce sont des agriculteurs de Garde-Colombe, Orpierre, Mison, Vaumeilh et Chauvac (commune de la Drôme concernée par une convention pour l'utilisation de la déchetterie de Rosans).

Il indique que la CCSB les a accompagnés dans les démarches pour obtenir l'agrément sanitaire nécessaire. Cette opération permettra à la CCSB de réaliser des économies puisque le traitement des biodéchets coûte actuellement 500 € la tonne.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention-type de partenariat agricole pour la matière végétale broyée ;
- autorise le Président à signer cette convention et tous les documents relatifs à sa mise en œuvre ;
- approuve la création d'un emploi non permanent à temps complet de chargé de suivi du compostage en bout de champs dans les conditions proposées ci-avant ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs du budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer le contrat de travail de l'agent concerné et ses éventuels avenants ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget annexe des déchets ménagers 2025.

18. Marché de prestations de services pour le suivi post-exploitation de l'ISDND de Sorbiers

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 72 (65 pour, 7 contre et 5 abstentions)

Dans le cadre de sa compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés », la CCSB gère l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Sorbiers dont l'exploitation a pris fin en novembre 2020.

Des travaux de couverture finale ont été réalisés en 2022 et une torchère pour brûler les biogaz, a été installée en février 2023.

Afin d'assurer la mise en place du suivi post-exploitation de l'ISDND, par délibération n° 60.21 du 29 mars 2021, le conseil communautaire a acté le choix de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 2 mars 2021, qui avait attribué le marché à l'entreprise « PAPREC Grand-Est », et a autorisé le président à signer ce marché qui arrivera à son terme le 30 mars 2025.

Il convient donc désormais de lancer un marché portant toujours sur le suivi post-exploitation de l'ISDND mais cette fois-ci, selon les obligations réglementaires qui seront définies par un nouvel arrêté préfectoral de post-exploitation des ISDND dits « Sorbiers I » et « Sorbiers II », qui devrait être notifié à la CCSB au plus tard au 1^{er} trimestre 2025.

Ces obligations concerneront notamment la gestion et le suivi des lixiviats, des eaux souterraines, des eaux de ruissèlement, des digues et de la production des biogaz, et couvriront une période de 30 ans.

Ce marché serait alloté de la manière suivante :

- Lot 1 « Suivi du site, hors biogaz », avec un montant maximum de 860 000 € HT ;
- Lot 2 « suivi du biogaz », avec un montant maximum de 192 000 € HT.

Il serait passé sous la forme d'un accord cadre, pour une durée de 4 ans (à partir du 31 mars 2025 pour le lot 1 et à partir du 9 mai 2025 pour le lot 2).

Le montant maximum du marché étant de 1 052 000 € HT, la consultation serait réalisée en procédure formalisée.

Alain D'HEILLY précise que l'arrêté préfectoral de post-exploitation n'a toujours pas été pris mais qu'il devrait l'être au plus tard au premier trimestre 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le lancement du marché de prestations de services pour le suivi post-exploitation de l'ISDND de Sorbiers, tel que décrit précédemment ;
- autorise le président ou son représentant à le signer et le notifier à la ou les entreprises choisies par la CAO, ainsi que tous documents nécessaires à son exécution.

19. Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le pôle environnement

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 70 (63 pour, 7 contre et 7 abstentions)

Avec l'accroissement du périmètre d'intervention du service de collecte des déchets, il est apparu nécessaire de simplifier et rationaliser son organisation technique en regroupant l'ensemble des équipements sur un seul site, à Laragne-Montéglin.

Pour cela, à la suite de l'étude de faisabilité réalisée en janvier 2024, le bureau communautaire a proposé de construire un nouveau bâtiment destiné à accueillir les garages et locaux techniques du service de collecte des déchets (actuellement situés à Sisteron et à Lazer) et l'ensemble des services administratifs du pôle Environnement (situés à Garde-Colombe).

Ainsi, par délibération n° 39.24 en date du 21 mars 2024, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'une procédure de concours restreint d'ingénierie et d'architecture, en vue de désigner un maître d'œuvre pour la construction du bâtiment ; le coût des travaux étant évalué à environ 3 660 000 € HT (soit 4 392 000 € TTC).

La procédure prise dans son ensemble se décompose en deux étapes :

- Étape 1 : concours restreint sur esquisse.
- Étape 2 : négociation sans publicité, ni mise en concurrence.

La première étape (concours restreint sur esquisse) est, elle-même, constituée de 2 phases :

- Une phase « candidature » : choix de 3 candidats admis à remettre un projet à l'issue d'un classement proposé par le jury et arrêté par le représentant du Pouvoir Adjudicateur (PA).
- Une phase « projet » : choix du lauréat après classement des projets proposé par le jury et arrêté par le PA.

A la suite de l'avis de publicité paru le 25 avril 2024 sur le profil acheteur de la CCSB, le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et le Journal Officiel de l'Union Européenne, 27 candidatures ont été reçues.

Après vérification de la conformité des dossiers, par procès-verbal en date du 1^{er} juillet 2024, le jury a retenu les 3 candidats suivants pour participer à la phase projet :

- Candidat n° 7 : le groupement d'entreprises : Brenas Doucerain Architectes (mandataire), Ingénierie 84, Adret et cabinet Morère,
- Candidat n° 11 : le groupement d'entreprises : Panorama Architecture (mandataire), Betrec IG Aix-en-Provence et Chemin critique,
- Candidat n° 20 : Apache Architectes (mandataire) et Betrec IG.

La date limite de remise des projets a été fixée au 03 juin 2024 à 12h00.

Deux candidats ont remis leurs propositions dans les délais impartis.

Le candidat n° 7 « Brenas Doucerain Architectes, Ingénierie 84, Adret et cabinet Morère », s'est désisté et n'a remis aucun projet.

Après délibération, le jury a analysé les propositions anonymes en se basant sur les critères définis dans le règlement du concours (qualité architecturale, fonctionnalité, intégration environnementale, coût prévisionnel). Il a émis un avis collégial et motivé, désignant comme lauréat unique le projet identifié sous le numéro TMM013.

Une fois la séance close, l'anonymat a été levé en présence des membres du jury et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le lauréat du concours restreint sur esquisse est le groupement « Apache Architectes (34000 Montpellier) et Betrec IG (38024 Grenoble) ».

Le marché de maîtrise d'œuvre sera passé avec le lauréat conformément aux dispositions de l'article R. 2122-6 du Code de la Commande Publique.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le versement d'une indemnité de 15 000 € HT aux candidats ayant remis une esquisse, l'attributaire bénéficiant de cette indemnité, au titre de la situation d'honoraires n°1 du marché de maîtrise d'œuvre, comme déjà prévu par délibération n° 39.24 du 21 mars 2024 et dans le règlement du concours ;
- retient le projet d'Apache Architectes et Betrec IG, identifié sous le numéro TMM013, comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le pôle environnement ;
- autorise le président ou ses représentants à engager une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat, conformément à l'article R. 2122-6 du Code de la Commande Publique ;
- autorise le président ou son représentant à attribuer et signer le marché de maîtrise d'œuvre issu de ces négociations, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.

20. Marchés des assurances / Avenant n° 1 au lot 1 « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers »

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 72 (70 pour, 2 contre et 5 abstentions)

Par procès-verbal en date du 21 décembre 2023, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a attribué le lot 1 « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » du marché des assurances de la CCSB à l'entreprise « EI Bonnel Francis, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

La cotisation annuelle 2024 était évaluée à 15 905,67 € (soit 17 342,95 € TTC).

Sur cette base et toutes choses étant égales par ailleurs, le montant total du marché était estimé à 47 717,01 € HT (soit 51 974,85 € TTC).

Par décision n° SMG 34-2023 du 22 décembre 2023, le Président a décidé de signer le marché correspondant avec l'entreprise « EI Bonnel Francis ».

A la suite de la visite du représentant de l'entreprise, une différence a été constatée entre les surfaces déclarées par la CCSB et celles réellement mesurées : 10 999 m² contre 13 537 m², soit une augmentation de 2 538 m².

Il convient de passer un avenant pour prendre en compte cette modification, qui a une incidence financière de 1 777,98 € HT par an.

De fait, la cotisation annuelle 2024 s'élèverait à 17 683,65 € HT (19 248,28 € TTC), soit une augmentation de 11,18 %.

Le coût estimé pour la durée totale du marché (3 ans) serait quant à lui, toutes choses égales par ailleurs, de 53 050,95 € HT (soit 57 744,84 € TTC).

Cet avenant serait passé en application des articles R.2194-2 et R.2194-3 du Code de la commande publique et prendrait effet à la date de sa notification.

La CAO qui s'est réunie le 22 novembre 2024 a donné un avis favorable à son contenu.

Robert GAY rappelle qu'en 2023 la CCSB payait quasiment 100.000 € de cotisation par an pour l'assurance « dommages aux biens ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte les termes de l'avenant n°1 du lot 1 « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » du marché des assurances de la CCSB, tels que présentés ci-avant ;
- autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et le notifier à l'entreprise « EI Bonnel Francis », ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

21. Modification du tableau des effectifs / Créations et suppressions d'emplois permanents

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 74 (70 pour, 4 contre et 3 abstentions)

Afin de répondre aux besoins des services et d'en assurer la continuité, les modifications suivantes sont proposées sur le tableau des effectifs :

- Pour le pôle attractivité et développement / service randonnée :

Les agents du service randonnée ont pour mission d'assurer l'entretien et le balisage d'environ 2 000 kilomètres de sentiers sur le territoire de la CCSB.

L'un des agents du service, qui aurait dû réintégrer ses fonctions à la suite d'une disponibilité d'un an, a finalement souhaité rejoindre le service technique de la CCSB où un poste était vacant à la suite d'un départ à la retraite. Cet agent occupait un emploi permanent d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps non complet (26 heures hebdomadaires).

Il est proposé de supprimer cet emploi actuellement vacant et de créer un emploi d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} janvier 2025.

En outre, par délibération n° 21.24 du 12 février 2024, le conseil communautaire a créé un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité à temps complet qui arrivera à échéance le 28 février 2025.

Il est proposé de créer un autre emploi permanent d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} mars 2025.

Pour répondre aux besoins, la situation du service évoluerait donc ainsi qu'il suit :

Emplois du service randonnée	Situation 2024	Situation 2025
Nombre d'emplois permanents	3	4
Equivalents temps plein / emplois permanents	2,5	3,75
Nombre d'emplois non permanents	1	0
Equivalents temps plein / emplois non permanents	1	0
Nombre total d'emplois	4	4
Nombre total d'équivalents temps plein	3,5	3,75

➤ Pour le service d'aide aux communes / secrétariat de mairie :

Par délibération n° 126.24 du 16 septembre 2024, le conseil communautaire a créé un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet (catégorie C) pour exercer des missions de secrétariat de mairie à compter du 17 octobre 2024. Cet emploi est vacant.

Compte tenu de la revalorisation du métier des secrétaires de mairie et de ses récents décrets d'application, le grade correspondant à cette fonction doit relever, au minimum, du cadre d'emploi des adjoints administratif principal de 2^{ème} classe.

Afin de répondre aux règles statutaires, à compter du 1^{er} janvier 2025, il est donc proposé de :

- supprimer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet ,
- créer un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Le Comité Social Territorial qui s'est réuni le 10 décembre 2024 a donné un avis favorable à la suppression des emplois précités.

Annick REYNAUD FREY estime qu'il faudrait 2 délibérations distinctes car les raisons qui motivent les modifications apportées au tableau des effectifs sont différentes.

A la demande du président, Claudine PEYRON indique que l'objet de la délibération est la modification du tableau des effectifs du budget général liée à des créations et suppressions d'emplois permanents. Il appartient au président, qui fixe l'ordre du jour du conseil communautaire, de décider s'il fait voter chaque création et suppression d'emploi indépendamment des autres ou pas.

Annick REYNAUD FREY considère qu'il serait plus conforme à la légalité de prévoir 2 délibérations.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création de 2 emplois permanents d'adjoint technique à temps complet et d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet aux dates proposées ci-avant ;
- approuve la suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (26 heures hebdomadaires) et d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet aux dates proposées ci-avant ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs du budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général 2025.

22. Extension des bénéficiaires de l'indemnité pour fonctions itinérantes

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (68 pour, 5 contre et 4 abstentions)

Les déplacements effectués par les agents relevant du droit public (titulaires, stagiaires et contractuels) exerçant des fonctions essentiellement itinérantes (agents ayant comme résidence administrative un secteur identifié de déplacement) peuvent donner lieu à versement d'une indemnité.

Par délibérations n° 125.19 du 20 mai 2019, n° 09.24 du 16 janvier 2024 et n° 127.24 du 16 septembre 2024, le conseil communautaire a mis en place l'indemnité pour fonctions itinérantes puis étendu son bénéfice à plusieurs catégories d'agents.

A ce jour, peuvent percevoir cette prime les agents occupant les fonctions suivantes :

- les agents concernés par les mises à disposition de services aux communes ;
- les agents du service de portage de repas ;
- les agents du service de collecte des déchets ;
- les agents du service SPANC ;
- les agents du service de randonnée ;
- les agents de relève des réseaux.

Le montant attribué est de 210 € annuels. Le versement est réalisé par semestre, en juin et décembre de chaque année, en fonction des jours de présence et au prorata du temps de travail des agents concernés.

Il est proposé d'étendre le bénéfice de cette indemnité :

- à l'agent en charge du nettoyage des locaux intercommunaux,
- à l'agent chargé de la prévention des biodéchets,
- au chef d'équipe en charge des déchetteries,
- aux agents techniques polyvalents.

Il est également proposé de préciser les conditions cumulatives que les agents doivent remplir pour bénéficier de cette indemnité à savoir :

- exercer l'une des fonctions identifiées par délibération du conseil communautaire ;
- occuper ces fonctions pour plus de 50 % du temps de travail ;
- disposer d'un ordre de mission spécifiant le secteur géographique de déplacement.

Le Comité Social Territorial qui s'est réuni le 10 décembre 2024 a donné un avis favorable à ces propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- étend le bénéfice de l'indemnité pour fonctions itinérantes aux agents précités, dans les conditions proposées ci-avant ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

23. Mise en place de l'IHTS pour les agents techniques du service randonnée

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 71 (66 pour, 5 contre et 6 abstentions)

Par délibérations n° 233.18 du 30 octobre 2018, n° 117.22 du 20 juin 2022, n° 113.23 du 19 juin 2023 et n° 129.23 du 12 septembre 2023, le conseil communautaire a approuvé l'instauration puis l'extension de l'indemnité pour travaux supplémentaires (IHTS) afin de payer les heures supplémentaires réalisées par :

- les agents techniques du service collecte des ordures ménagères,
- tous les agents à temps non complet de la CCSB,
- tous les agents travaillant en déchetteries,
- les agents saisonniers de la Germanette,
- les agents polyvalents du pôle technique et le chef d'équipe pour les interventions exceptionnelles le week-end, les jours fériés et les jours où les agents sont censés être en repos hebdomadaire.

Afin de répondre aux besoins, il est proposé d'étendre le bénéfice de cette indemnité aux agents techniques du service de randonnée.

Ces agents ont une résidence administrative à Sisteron et sont amenés à travailler sur tout le territoire de la CCSB. Sur une journée de travail, leur temps de déplacement peut être important, ce qui réduit d'autant le temps de travail effectif sur le terrain. Pour pallier cette perte d'effectivité, il est proposé de payer en heures supplémentaires les heures de trajet des agents, pour tout déplacement représentant plus de 100 km journaliers.

Les modalités de comptabilisation et de paiement des heures supplémentaires effectivement réalisées seraient les mêmes que celles fixées par délibération n° 233.18 du 30 octobre 2018.

Pour rappel, une même heure supplémentaire ne peut donner lieu à la fois à un repos compensateur et à une indemnisation.

Modalités d'indemnisation :

Catégories d'heures supplémentaires	Rémunération de l'heure supplémentaire
Les 14 premières heures	Majoration du taux horaire de 1,25 %
Les heures suivantes (de la 15 ^{ème} à la 25 ^{ème} heure)	Majoration du taux horaire de 1,27 %
Les heures de dimanche et jour férié	Majoration du taux horaire de 2/3
Les heures de nuit (de 22h à 7h)	Majoration du taux horaire de 100 %

Les majorations de dimanche/jour férié et de nuit ne peuvent pas se cumuler.

Le Comité Social Territorial qui s'est réuni le 10 décembre 2024 a émis un avis favorable à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'extension des bénéficiaires de l'IHTS à compter du 1^{er} janvier 2025 dans les conditions proposées ci-avant ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure.

24. Fixation du montant des AC définitives pour 2024 et des AC provisoires pour 2025

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 76 (73 pour, 3 contre et 1 abstention)

Par délibération n° 176.23 du 11 décembre 2023, le conseil communautaire a fixé le montant des attributions de compensation (AC) provisoires 2024 en fonctionnement et en investissement, et a autorisé le président à mandater, chaque mois, dès janvier, une avance correspondant à 1/12^{ème} du montant fixé pour les AC de fonctionnement et trois fois par an pour les AC d'investissement.

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, il est nécessaire de déterminer, pour l'année 2024, le montant des AC définitives de fonctionnement et d'investissement que la CCSB doit verser à ses communes membres.

Pour la commune du Caire, le montant définitif de l'AC 2024 a été calculé en prenant en compte l'évaluation des charges liées au transfert à la CCSB des via ferrata au 1^{er} janvier 2024, telle qu'établie par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) dans son rapport du 31 mai 2024.

Pour la commune de Sigottier, le montant définitif de l'AC a été calculé en tenant compte :

- de l'évaluation des charges liées au retour à la commune de Sigottier du site d'escalade de Sigottier au 1^{er} janvier 2024, telle qu'établie par la CLECT dans son rapport du 31 mai 2024 ;
- de l'évaluation dérogatoire proposée par délibération du conseil communautaire n° 119-24 du 16 septembre 2024.

Cette évaluation dérogatoire a été approuvée par délibération du conseil municipal de Sigottier n° DE-2024-035 du 19 novembre 2024.

Pour la commune de Savournon, le montant définitif de l'AC a été calculé en tenant compte de l'évaluation dérogatoire des charges transférées au titre du site d'escalade de Taillefer, proposée par délibération du conseil communautaire n° 119-24 du 16 septembre 2024.

Cette révision libre a été approuvée par délibération du conseil municipal de Savournon n° 62.2024 du 6 novembre 2024.

Pour les autres communes, le montant définitif 2024 des AC est inchangé par rapport au montant provisoire établi fin 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la fixation des montants des AC définitives 2024 versées par la CCSB conformément au tableau joint en annexe ;
- approuve la fixation des montants des AC provisoires pour l'exercice 2025, conformément au tableau joint en annexe ;
- décide que le versement des AC sur 2025 sera réalisé selon le même modèle qu'en 2024 (mandatement chaque mois, dès janvier, d'une avance correspondant à 1/12^{ème} du montant provisoire des AC de fonctionnement et mandatement trois fois par an aux mois d'avril, août et décembre pour les AC d'investissement) ;
- autorise le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à notifier à chaque commune le montant des AC provisoires 2025 avant le 15 février 2025.

25. Budget général 2024 : Autorisation de Programme et Crédits de Paiements – Révision Annuelle

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (70 pour, 3 contre et 4 abstentions)

La nomenclature budgétaire et comptable M57 implique de recourir à la procédure de gestion par autorisation de programme pour les dépenses d'investissement.

Cette modalité de gestion permet à la collectivité de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les Autorisations de Programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les Crédits de Paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

Selon l'article R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les AP et leurs révisions éventuelles sont votées par le conseil communautaire, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives. Seul le montant global de l'AP fait l'objet d'un vote.

Au titre de l'année 2024, le conseil communautaire a approuvé la révision et la création des AP/CP suivantes au budget général :

Nom de l'opération	Montant de l'AP	Numéro d'AP	Comptes	2023	2024	2025	2026
Elaboration du SCoT	156 390 €	01	202	42 630 €	105 858 €	7 902 €	-
Rénovation énergétique des bâtiments	1 209 220 €	02	2033	899 €	864 €	-	
			2313	-	553 544 €	326 957 €	326 956 €
PIG Habiter Mieux	219 678 €	03	20422	4 717 €	86 421 €	110 060 €	-
			45812		5 503 €	12 977 €	-
Travaux GEMAPI	524 981 €	04	2011581	132 335 €	209 954 €	182 692 €	-
Modernisation écologique de la base de loisirs de la Germanette	1 169 290 €	2024-01	2033	-	720 €	-	-
			2031	-	40 050 €	-	-
			2315	-	500 000 €	579 400 €	-
			2128	-	19 710 €	-	-
			21538	-	4 910 €	-	-
			2158	-	24 500 €	-	-
Aire d'accueil des gens du voyage	2 012 750 €	2024-02	2317	-	1 000 000 €	1 012 750 €	-
TOTAL	5 292 309 €			180 581 €	2 552 034 €	2 232 738 €	326 956 €

Compte tenu de l'avancement des opérations, il convient de réviser les AP/CP de la manière suivante :

Nom de l'opération	Montant de l'AP	Numéro d'AP	Comptes	2023	2024	2025	2026
Elaboration du SCoT	156 390 €	01	202	42 630 €	28 128 €	85 632 €	-
Rénovation énergétique des bâtiments	1 209 220 €	02	2033	899 €	-	864 €	-
			2313	-	15 297 €	865 204 €	326 956 €
PIG Habiter Mieux	219 678 €	03	20422	4 717 €	99 760 €	96 721 €	-
			45812	-	-	18 480 €	-
Travaux GEMAPI	524 981 €	04	2041581	132 335 €	46 254 €	346 392 €	-
Modernisation écologique de la base de loisirs de la Germanette	1 169 290 €	2024-01	2033	-	-	720 €	-
			2031	-	41 565 €	6 905 €	-
			2315	-	-	1 062 563 €	-
			2128	-	31 920 €	-	-
			21351	-	1 155 €	-	-
			2152	-	2 462 €	-	-
			21538	-	-	-	-
			2158	-	3 320 €	18 680 €	-
Aire d'accueil des gens du voyage	2 012 750 €	2024-02	2317	-	576 940 €	1 435 810 €	-
TOTAL	5 292 309 €			180 581 €	846 801 €	3 937 971 €	326 956 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la révision annuelle des AP/CP pour les opérations précitées sur le budget général.

26. Budget général / Décision modificative n° 1

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 76 (72 pour, 4 contre et 1 abstention)

Afin de prendre en compte :

- La sous-estimation des besoins de consommation de combustibles ;
- L'achat de vêtements de travail supplémentaires ;
- L'achat de partitions et fournitures pour l'école de musique ;
- La sous-estimation des frais de location de matériel ;
- Les charges liées au bureau de l'ADS ;
- La régularisation des primes d'assurances ;
- L'augmentation des indemnités de régisseurs ;
- La sous-estimation des frais de cérémonies ;
- L'augmentation des frais de publicité ;
- La mise en place du paiement par TIPI ;
- L'augmentation des taxes d'auteurs ;
- Le recours à du personnel extérieur ;
- L'augmentation des cotisations du CNFPT ;
- La régularisation d'un rattachement sur les indemnités des personnels non titulaires ;
- La hausse des cotisations à l'URSSAF et aux ASSEDIC ;
- L'augmentation de l'assurance statutaire des agents ;
- La régularisation des indemnités de remboursement de l'assurance statutaire ;
- Le reversement de la taxe de séjour additionnelle au département des Hautes-Alpes ;
- L'augmentation de la cotisation retraite des élus ;
- La régularisation des rattachements liés à la mission de prévention ;
- L'augmentation de l'enveloppe d'aide à l'achat de vélos électriques ;
- Une amende pour défaut de contrôle technique ;
- L'écart de caisse de la navette de la Méouge ;
- La régularisation des rattachement liées aux subventions LEADER ;
- L'augmentation des intérêts des emprunts à taux variable ;
- La constitution et la reprise des provisions ;
- L'amortissement des biens au prorata temporis ;
- La régularisation du remboursement de l'assurance statutaire ;
- La fin anticipée du contrat de location du bâtiment de restauration de la Germanette ;
- Les travaux en régie pour la réalisation d'un vestiaire au pôle de Lazer ;
- La mise à jour des crédits d'AP/CP ;
- Une prestation supplémentaire sur le logiciel de paye ;
- L'acquisition de mobilier de bureau supplémentaire ;
- Les avances versées aux zones d'activités ;
- L'inscription de l'opération photovoltaïque en ombrières ;
- L'obtention de la recette du FCTVA supérieure aux prévisions ;
- La régularisation de la TVA de la via ferrata ;
- Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement ;

il est nécessaire d'adopter une décision modificative au budget général 2024 de la CCSB.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget général 2024 de la CCSB, jointe en annexe.

27. Budget général / Modification d'une durée d'amortissement

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 75 (73 pour, 2 contre et 2 abstentions)

Par délibération n° 175.22 du 12 décembre 2022, le conseil communautaire a établi la durée d'amortissement des biens sur le budget général de la CCSB. Ainsi, la durée d'amortissement du matériel de transport (compte 21828) a été fixée à 8 ans.

Il est proposé de réduire à 5 ans la durée d'amortissement des Vélos à Assistance Electrique (VAE) acquis par la CCSB dans le cadre de la mise en place d'un service de location de courte durée à la base de loisirs de la Germanette et de longue durée à destination des administrés de la CCSB. En effet, l'utilisation régulière de ces VAE nécessite un renouvellement fréquent du matériel et il s'agit d'éviter les moins-values.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de fixer à 5 ans la durée d'amortissement des VAE mandatés au compte 21828 au budget général.

28. Budget annexe 2024 du parc d'activités du Poët / Décision modificative n° 1

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 76 (75 pour, 1 contre et 1 abstention)

Jean-Pierre TEMPLIER précise qu'à la suite de la signature d'un acte de vente intervenue le matin même pour le parc d'activités du Poët, des ajustements ont été apportés dans les montants transmis pour information aux conseillers communautaire à l'appui de la convocation pour la réunion du jour. Ces modifications impactent également le point n° 30 de l'ordre du jour puisque le virement d'une avance du budget général au budget annexe du parc d'activité du Poët n'est finalement plus nécessaire.

Afin de prendre en compte :

- Les écritures de stock 2024 ;
- La régularisation du montant des stocks pour une mise en concordance avec les comptes du Service de Gestion Comptable ;
- Une vente ;

Il est nécessaire d'adopter la décision modificative suivante sur le budget annexe 2024 du parc d'activités du Poët :

➤ *Section de fonctionnement :*

En dépenses :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	61 929 €	- 20 973,17 €	40 955,83 €
043	608	Op° d'ordre à l'intérieur de la section	3 500 €	110 €	3 610 €

En recettes :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	42 552 €	- 707 €	41 845 €
043	796	Op° d'ordre à l'intérieur de la section	3 500 €	110 €	3 610 €

Le total de la section de fonctionnement est ainsi ramené à 87 127,83 € en dépenses et à 203 302 € en recettes, soit un suréquilibre de fonctionnement de 116 174,17 €.

➤ *Section d'investissement :*

En dépenses :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
040	3555	Terrains aménagés	42 552 €	- 707 €	41 845 €

En recettes :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
040	3555	Terrains aménagés	61 929 €	- 20 973,17 €	40 955,83 €

Le total de la section d'investissement en dépenses est ainsi ramené à 41 845 € et à 51 639,08 € en recettes soit un suréquilibre d'investissement de 9 749,08 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget annexe 2024 du parc d'activités du Poët.

29. Budget annexe 2024 du parc d'activités du Val de Durance / Décision modificative n° 1

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 76 (73 pour, 3 contre et 1 abstention)

Afin de prendre en compte :

- Une commission à la Société Publique Locale Sisteronais Buëch ;
- L'augmentation de la taxe foncière ;
- L'augmentation du taux d'intérêt des emprunts à taux variable ;
- Les écritures de stock 2024 ;
- La régularisation du montant des stocks pour une mise en concordance avec les comptes du Service de Gestion Comptable ;

Il est nécessaire d'adopter la décision modificative suivante sur le budget annexe du parc d'activités du Val de Durance de la CCSB.

➤ *Section de fonctionnement :*

En dépenses :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	39 710,40 €	4 300 €	44 010,40 €
011	63512	Taxes foncières	1 500 €	1 441 €	2 941 €

66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000 €	11 700 €	51 700 €
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	111 086 €	- 67 407 €	43 679 €
043	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	44 500 €	7 387 €	51 887 €

En recettes :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
042	7133	Variation des en-cours de p° de biens	3 000 €	- 249 €	2 751 €
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	267 839 €	- 165 569 €	102 270 €
043	796	Transferts de charges financières	44 500 €	7 387 €	51 887 €

Le total de la section de fonctionnement est ainsi porté à 529 170 € en dépenses et à 940 402 € en recettes, soit un suréquilibre de fonctionnement de 411 232 €.

➤ *Section d'investissement :*

En dépenses :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
16	1641	Emprunts en euros	298 219 €	- 1 924 €	296 295 €
040	3351	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	3 000 €	- 249 €	2 751 €
040	3555	Terrains aménagés	267 839 €	- 165 569 €	102 270 €

En recettes :

Chapitre	Article	Intitulé	Voté le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
16	168751	GFP de rattachement	450 223,05 €	- 100 335 €	349 888,05 €
040	3555	Terrains aménagés	111 086 €	- 67 407 €	43 679 €

Le total de la section d'investissement en dépenses et en recettes est ainsi porté à 401 316 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget annexe du budget annexe du parc d'activités du Val de Durance.

30. Versement d'une avance du budget général au budget annexe du parc d'activités du Val de Durance

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 76 (75 pour, 1 contre et 1 abstention)

Compte tenu des écritures de stock de fin d'année effectuées sur le budget annexe du parc d'activités du Val de Durance (PAVD), il est proposé de verser une avance du budget général au budget annexe du PAVD à hauteur de 349 889 €.

Cette avance sera remboursée au budget général en fonction des ventes de lots réalisées par le budget annexe du PAVD.

Elle sera effectuée par débit du compte 27638 « Autres créances immobilisées » du budget général et crédit du compte 168751 « Autres emprunts – GFP de rattachement » du budget annexe du PAVD.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une avance du budget général vers le budget annexe du PAVD.

31. Budget annexe 2024 des déchets ménagers : Autorisation de Programme et Crédits de Paiements – Révision annuelle

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 75 (73 pour, 2 contre et 2 abstentions)

La nomenclature budgétaire et comptable M57 implique de recourir à la procédure de gestion par autorisation de programme pour les dépenses d'investissement.

Cette modalité de gestion permet à la collectivité de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les Autorisations de Programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les Crédits de Paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

Selon l'article R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les AP et leurs révisions éventuelles sont votées par le conseil communautaire, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives. Seul le montant global de l'AP fait l'objet d'un vote.

Au titre de l'année 2024, le conseil communautaire a approuvé la création des AP/CP suivantes au budget annexe des déchets ménagers :

Nom de l'opération	Montant de l'AP	Numéro d'AP	Comptes	2024	2025	2026
Construction garage régie de collecte OM	4 973 828 €	2024-01	2033	5 268 €	-	-
			2031	272 310 €	200 000 €	32 000 €
			2313	-	2 500 000 €	1 892 000 €
			2111	-	72 250 €	-
Contrôle d'accès et télé-surveillance en déchetteries	762 946 €	2024-02	2033	3 546 €	-	-
			2158	55 400 €	-	-
			2315	-	327 500 €	327 500 €
			2051	-	49 000 €	-
TOTAL	5 736 774 €			336 524 €	3 148 750 €	2 251 500 €

Compte tenu de l'avancement des opérations, il convient de réviser les AP/CP de la manière suivante :

Nom de l'opération	Montant de l'AP	Numéro d'AP	Comptes	2024	2025	2026
Construction garage régie de collecte OM	4 973 828 €	2024-01	2033	1 728 €	3 546 €	-
			2031	6 306 €	465 998 €	32 000 €
			2313	-	2 500 000 €	1 892 000 €
			2111	-	72 250 €	-
Contrôle d'accès et télé-surveillance en déchetteries	762 946 €	2024-02	2033	864 €	2 682 €	-
			2158	15 701 €	39 699 €	-
			2315	-	327 500 €	327 500 €
			2051	-	49 000 €	-
TOTAL	5 736 774 €			24 599 €	3 460 675 €	2 251 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la révision annuelle des AP/CP pour l'opération précitée sur le budget annexe des déchets ménagers.

32. Budget annexe des déchets ménagers / Décision modificative n° 1

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 76 (76 pour et 1 abstention)

Afin de prendre en compte :

- L'achat de petit matériel ;
- La location d'un mur d'escalade pour l'animation des événements autour du tri sur deux jours au lieu d'un seul ;
- Diverses réparations sur les portails des déchetteries, la porte du garage OM et la chaufferie du pôle environnement ;
- Le débroussaillage du site de Sorbiers ;
- La réparation des vêtements de travail des agents ;
- Une erreur de saisie dans le budget prévisionnel pour le transport scolaire dans le cadre des visites proposées aux élèves du territoire ;
- La mise en place du paiement par TIPI des factures d'utilisation des déchetteries par les professionnels ;
- Le nettoyage des locaux du garage OM non prévu au budget ;
- Le remboursement de frais payés au budget général ;
- Un rappel de taxes foncières ;
- L'augmentation des frais de personnel affecté ;
- Le recours à du personnel extérieur ;
- Une erreur de saisie lors de la prévision des cotisations du CNFPT ;
- L'augmentation de l'assurance statutaire des agents ;
- La régularisation d'un rattachement sur les indemnités des personnels non titulaires ;
- La hausse des cotisations aux ASSEDIC ;
- La régularisation des indemnités de remboursement de l'assurance statutaire ;
- La constitution d'une provision pour couvrir les impayés de plus de 2 ans ;
- La hausse des recettes de redevance spéciale ;
- La vente de composteurs supplémentaires ;
- La rénovation en régie du local de la déchetterie de Lazer ;
- La mise à jour des crédits d'AP/CP ;
- Les amortissements au prorata temporis.

il est nécessaire d'adopter une décision modificative au budget annexe 2024 des déchets ménagers.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget annexe des déchets ménagers 2024, jointe en annexe.

33. Budget annexe 2024 du SPANC / Décision modificative n° 1

Votants : 77 (20 procurations) – Suffrages exprimés : 73 (68 pour, 5 contre et 4 abstentions)

Afin de prendre en compte :

- L'achat de petit équipement ;
- La régularisation d'assurances pour l'année 2023 ;
- Des frais d'affranchissement supplémentaires ;
- L'augmentation des frais bancaires ;
- La baisse des remboursements de frais au budget général ;
- La modification du temps de travail d'un agent ;
- La correction des prévisions de cotisation à l'URSSAF et Pôle Emploi ;
- Une erreur matérielle dans la saisie du montant prévisionnel de la dotation aux provisions pour risque ;

Il est nécessaire d'adopter le virement de crédits suivant en dépenses de la section d'exploitation du budget annexe 2024 du SPANC :

Chapitre	Article	Intitulé	Prévision votée le 10/04/24	Décision modificative proposée	TOTAL
011	6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	20 €	180 €	200 €
011	6161	Primes d'assurances - multirisques	430 €	33 €	463 €
011	6261	Frais d'affranchissement	900 €	300 €	1 200 €
011	627	Services bancaires et assimilés	10 €	5 €	15 €
011	62871	Remboursement de frais	6 077 €	- 2 000 €	4 077 €
012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	6 973 €	2 000 €	8 973 €
012	6411	Salaires, appointements, commissions de base	36 157 €	997 €	37 154 €
012	6413	Primes et gratifications	8 596 €	- 2 000 €	6 596 €
012	6451	Cotisations à l'URSSAF	4 828 €	1 700 €	6 528 €
012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	11 332 €	- 2 000 €	9 332 €
012	6454	Cotisation au Pôle Emploi	-	400 €	400 €
68	6817	Dotat° aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	-	385 €	385 €

Le total de la section d'exploitation en dépenses et en recettes est ainsi maintenu à 86 936 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte la décision modificative proposée sur le budget annexe du SPANC 2024.

ANNEXES

Annexe au point n° 24 : Fixation du montant des AC définitives pour 2024 et des AC provisoires pour 2025

Annexe au point n° 26 : Budget général / Décision modificative n° 1

Annexe au point n° 32 : Budget annexe des déchets ménagers / Décision modificative n° 1

Annexe à la délibération n° 176.24 - Conseil Communautaire du 16/12/2024									
Communes	Attributions de Compensation provisoires 2024 Investissement	Attributions de Compensation définitives 2024 Investissement	Attributions de Compensation provisoires 2025 Investissement	Attributions de Compensation provisoires 2024 Fonctionnement	(-) Charges nettes transférées (selon rapport de la CLECT du 31/05/2024)		(+) Produits (selon rapport de la CLECT du 31/05/2024)	Attributions de compensation définitives 2024 Fonctionnement	Attributions de compensation poviisoires 2025 Fonctionnement
					Via Ferrata	Sites d'escalade			
Authon	8 873,00 €	8 873,00 €	8 873,00 €	9 632,00 €				9 632,00 €	9 632,00 €
Barret sur Méouge	- €	- €	- €	18 995,00 €				18 995,00 €	18 995,00 €
Bâtie Montsaléon (La)	- €	- €	- €	27 259,00 €				27 259,00 €	27 259,00 €
Bayons	- €	- €	- €	35 548,00 €				35 548,00 €	35 548,00 €
Bellaffaire	- €	- €	- €	19 060,50 €				19 060,50 €	19 060,50 €
Bersac (Le)	- €	- €	- €	16 358,00 €				16 358,00 €	16 358,00 €
Caire	- €	- €	- €	6 621,00 €	5 200,00 €			11 821,00 €	11 821,00 €
Chanousse	- €	- €	- €	5 125,82 €				5 125,82 €	5 125,82 €
Châteaufort	- €	- €	- €	1 909,50 €				1 909,50 €	1 909,50 €
Clamensane	- €	- €	- €	21 669,52 €				21 669,52 €	21 669,52 €
Entrepierres	10 062,00 €	10 062,00 €	10 062,00 €	96 664,00 €				96 664,00 €	96 664,00 €
Eourres	- €	- €	- €	5 873,00 €				5 873,00 €	5 873,00 €
Epine (L')	- €	- €	- €	13 411,00 €				13 411,00 €	13 411,00 €
Etoile St Cyrice	- €	- €	- €	3 494,88 €				3 494,88 €	3 494,88 €
Faucon du Caire	- €	- €	- €	4 522,00 €				4 522,00 €	4 522,00 €
Garde Colombe	- €	- €	- €	250 553,00 €				250 553,00 €	250 553,00 €
Gigors	- €	- €	- €	4 965,00 €				4 965,00 €	4 965,00 €
Laborel	- €	- €	- €	7 756,62 €				7 756,62 €	7 756,62 €
Lachau	- €	- €	- €	19 131,00 €				19 131,00 €	19 131,00 €
Laragne Montéglin	- €	- €	- €	589 716,60 €				589 716,60 €	589 716,60 €
Lazer	- €	- €	- €	130 189,00 €				130 189,00 €	130 189,00 €
Melve	- €	- €	- €	12 475,50 €				12 475,50 €	12 475,50 €
Méreuil	- €	- €	- €	105 095,00 €				105 095,00 €	105 095,00 €
Mison	27 676,00 €	27 676,00 €	27 676,00 €	400 608,00 €				400 608,00 €	400 608,00 €
Monétier Allemont	- €	- €	- €	85 091,00 €				85 091,00 €	85 091,00 €
Montclus	- €	- €	- €	13 480,00 €				13 480,00 €	13 480,00 €
Montjay	- €	- €	- €	9 425,81 €				9 425,81 €	9 425,81 €
Montrond	- €	- €	- €	22 065,00 €				22 065,00 €	22 065,00 €
Motte du Caire	- €	- €	- €	78 304,50 €				78 304,50 €	78 304,50 €
Moydans	- €	- €	- €	3 408,97 €				3 408,97 €	3 408,97 €
Nibles	- €	- €	- €	3 794,50 €				3 794,50 €	3 794,50 €
Nossage et Bénévent	- €	- €	- €	930,96 €				930,96 €	930,96 €
Orpierre	- €	- €	- €	37 404,12 €				37 404,12 €	37 404,12 €
Piarre (La)	- €	- €	- €	6 129,00 €				6 129,00 €	6 129,00 €
Poët (Le)	- €	- €	- €	168 992,00 €				168 992,00 €	168 992,00 €
Ribeyret	- €	- €	- €	9 848,32 €				9 848,32 €	9 848,32 €
Rosans	- €	- €	- €	39 374,62 €				39 374,62 €	39 374,62 €
Saint André de Rosans	- €	- €	- €	14 930,01 €				14 930,01 €	14 930,01 €
Saint-Geniez	8 873,00 €	8 873,00 €	8 873,00 €	16 563,00 €				16 563,00 €	16 563,00 €
Saint Pierre Avez	- €	- €	- €	2 203,00 €				2 203,00 €	2 203,00 €
Sainte Colombe	- €	- €	- €	5 992,29 €				5 992,29 €	5 992,29 €
Saléon	- €	- €	- €	66 271,51 €				66 271,51 €	66 271,51 €
Salérans	- €	- €	- €	5 218,00 €				5 218,00 €	5 218,00 €
Savournon	- €	- €	- €	14 312,00 €				14 302,00 €	14 302,00 €
Serres	- €	- €	- €	199 755,00 €			1 013,00 €	199 755,00 €	199 755,00 €
Sigottier	- €	- €	- €	10 137,00 €		865,00 €		11 002,00 €	10 137,00 €
Sigoyer	- €	- €	- €	25 653,50 €				25 653,50 €	25 653,50 €
Sisteron	188 367,00 €	188 367,00 €	188 367,00 €	4 536 141,13 €				4 536 141,13 €	4 536 141,13 €
Sorbiers	- €	- €	- €	4 357,52 €				4 357,52 €	4 357,52 €
Thèze	- €	- €	- €	135 396,50 €				135 396,50 €	135 396,50 €
Trescléoux	- €	- €	- €	114 121,11 €				114 121,11 €	114 121,11 €
Turriers	- €	- €	- €	109 718,50 €				109 718,50 €	109 718,50 €
Upaix	- €	- €	- €	178 909,00 €				178 909,00 €	178 909,00 €
Val Buëch Méouge	- €	- €	- €	384 692,00 €				384 692,00 €	384 692,00 €
Valavoire	- €	- €	- €	4 011,00 €				4 011,00 €	4 011,00 €
Valdoule	- €	- €	- €	17 763,00 €				17 763,00 €	17 763,00 €
Valernes	8 873,00 €	8 873,00 €	8 873,00 €	55 672,00 €				55 672,00 €	55 672,00 €
Vaumelh	8 873,00 €	8 873,00 €	8 873,00 €	95 885,00 €				95 885,00 €	95 885,00 €
Ventavon	- €	- €	- €	186 228,00 €				186 228,00 €	186 228,00 €
Villebois les Pins	- €	- €	- €	3 008,75 €				3 008,75 €	3 008,75 €
TOTAL communes	261 597,00 €	261 597,00 €	261 597,00 €	8 471 820,56 €	5 200,00 €	865,00 €	1 013,00 €	8 477 875,56 €	8 477 010,56 €

*L'AC provisoire tenait compte du transfert du site de Taillefer pour un montant de 1 003 € au lieu de 1 013 €. L'AC définitive est donc retranchée de ces 10 €.

**L'AC provisoire tenait compte du remboursement complet de l'AC à la suite du retour de la compétence pour la gestion du site d'escalade de Sigottier à la commune.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : COM COM SISTERONNAIS BUECH (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006876500011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BP CCSB 10001 (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	96
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	97
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	101
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	106

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	126
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	127
B6 - Prêts	129
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	130
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	131
B7.3 - Etat des emprunts garantis	132
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	133
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	134
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	135
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	136
B7.8 - Autres engagements donnés	137
B7.9 - Autres engagements reçus	138
B8 - Subventions versées	139
B9 - Etat du personnel	140
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	144
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	145
B11.2 - Liste des établissements publics créés	146
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	147
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	148
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	149
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	150
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	152
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	153
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	154
D3 - Décisions en matière de taux	156
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	157
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	158
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	160
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	161
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	162

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	25 912

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	478,14

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	774,03
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	790,52
3	Dépenses d'équipement brut / population	138,55
4	Encours de dette / population (2) (3)	119,32
5	DGF / population	44,67
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	25,77 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,56 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,53 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	15,09 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2,09 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	22 215 098,53	23 195 430,55	2 621 619,08	A1 3 601 951,10
Investissement	2 558 427,50	2 455 849,89	(3) 45 517,28	A2 -57 060,33
Fonctionnement	19 656 671,03	20 739 580,66	(4) 2 576 101,80	A3 3 659 011,43

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 518 676,49	III + IV 1 019 712,43	B1	501 035,94
Investissement	I 518 676,49	III 1 019 712,43	B2	501 035,94
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		4 102 987,04
Investissement	A2 + B2		443 975,61
Fonctionnement	A3 + B3		3 659 011,43

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 518 676,49
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	112 101,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	19 907,09
21	Immobilisations corporelles (3)	323 138,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	63 530,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 019 712,43
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	980 079,43
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	39 633,00
45821	OPERATION SEQUOIA	33 473,00
45822	OPERATION PIG HABITER MIEUX	6 160,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-1 473 110,00	-1 130 316,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		-1 473 110,00	-1 130 316,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	46 694,00	46 694,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		46 694,00	46 694,00

TOTAL DU BUDGET (5)		-1 426 416,00	-1 083 622,00
---------------------	--	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	427 865,00	0,00	-89 532,00	-89 532,00	338 333,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	1 181 169,00	0,00	-150 361,00	-150 361,00	1 030 808,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 365 679,67	0,00	24 645,00	24 645,00	2 390 324,67
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 125 090,00	0,00	-1 461 307,00	-1 461 307,00	663 783,00
Total des dépenses d'équipement		6 099 803,67	0,00	-1 676 555,00	-1 676 555,00	4 423 248,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	334 543,00	0,00	3 505,00	3 505,00	338 048,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	450 224,00	0,00	-72 066,00	-72 066,00	378 158,00
Total des dépenses financières		784 767,00	0,00	-68 561,00	-68 561,00	716 206,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	87 740,00	0,00	76 244,00	76 244,00	163 984,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 972 310,67	0,00	-1 668 872,00	-1 668 872,00	5 303 438,67

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	516 713,00		17 775,00	17 775,00	534 488,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		177 987,00	177 987,00	177 987,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		516 713,00		195 762,00	195 762,00	712 475,00

TOTAL	7 489 023,67	0,00	-1 473 110,00	-1 473 110,00	6 015 913,67
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	57 060,33
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 072 974,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 961 346,00	0,00	-730 550,00	-730 550,00	1 230 796,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	25 517,00	25 517,00	25 517,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	14 214,00	0,00	0,00	0,00	14 214,00
Total des recettes d'équipement		1 975 560,00	0,00	-705 033,00	-705 033,00	1 270 527,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 858,51	0,00	8 100,00	8 100,00	75 958,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	279 284,49	0,00	0,00	0,00	279 284,49
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	40 527,00	0,00	0,00	0,00	40 527,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 316,00	0,00	0,00	0,00	13 316,00
Total des recettes financières		400 986,00	0,00	8 100,00	8 100,00	409 086,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	168 647,00	0,00	81 747,00	81 747,00	250 394,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 545 193,00	0,00	-615 186,00	-615 186,00	1 930 007,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 300 000,00		-734 979,00	-734 979,00	2 565 021,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 700 891,00		41 862,00	41 862,00	1 742 753,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		177 987,00	177 987,00	177 987,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 000 891,00		-515 130,00	-515 130,00	4 485 761,00

TOTAL	7 546 084,00	0,00	-1 130 316,00	-1 130 316,00	6 415 768,00
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 415 768,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 773 286,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 539 215,00	0,00	220 654,00	220 654,00	1 759 869,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 895 235,00	0,00	273 949,00	273 949,00	5 169 184,00
014	Atténuations de produits	10 252 298,00	0,00	15 999,00	15 999,00	10 268 297,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 463 091,00	0,00	219 364,00	219 364,00	2 682 455,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 149 839,00	0,00	729 966,00	729 966,00	19 879 805,00
66	Charges financières	80 033,00	0,00	6 919,00	6 919,00	86 952,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	120 110,00		2 926,00	2 926,00	123 036,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 350 482,00	0,00	739 811,00	739 811,00	20 090 293,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	3 300 000,00		-734 979,00	-734 979,00	2 565 021,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 700 891,00		41 862,00	41 862,00	1 742 753,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 000 891,00		-693 117,00	-693 117,00	4 307 774,00

TOTAL	24 351 373,00	0,00	46 694,00	46 694,00	24 398 067,00
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 398 067,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	76 559,00	76 559,00	176 559,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	982 542,00	0,00	-32 500,00	-32 500,00	950 042,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 599 551,00	0,00	0,00	0,00	4 599 551,00
731	Fiscalité locale	9 408 646,00	0,00	0,00	0,00	9 408 646,00
74	Dotations et participations (4)	5 237 754,06	0,00	-56 708,00	-56 708,00	5 181 046,06
75	Autres produits de gestion courante (4)	118 463,00	0,00	41 568,00	41 568,00	160 031,00
Total des recettes de gestion courante		20 446 956,06	0,00	28 919,00	28 919,00	20 475 875,06
76	Produits financiers	7 519,00	0,00	0,00	0,00	7 519,00
77	Produits spécifiques (4)	458,00	0,00	0,00	0,00	458,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 454 933,06	0,00	28 919,00	28 919,00	20 483 852,06

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	516 713,00		17 775,00	17 775,00	534 488,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		516 713,00		17 775,00	17 775,00	534 488,00

TOTAL	20 971 646,06	0,00	46 694,00	46 694,00	21 018 340,06
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 379 726,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 398 067,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 773 286,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 505,00	0,00	3 505,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-89 532,00	0,00	-89 532,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	-150 361,00	0,00	-150 361,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	24 645,00	97 929,00	122 574,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-1 461 307,00	97 833,00	-1 363 474,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	-72 066,00	0,00	-72 066,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	76 244,00	0,00	76 244,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		-1 668 872,00	195 762,00	-1 473 110,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 473 110,00
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	220 654,00		220 654,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	273 949,00		273 949,00
014	Atténuations de produits	15 999,00		15 999,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	219 364,00	0,00	219 364,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	6 919,00	0,00	6 919,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 926,00	41 862,00	44 788,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-734 979,00	-734 979,00
Dépenses de fonctionnement – Total		739 811,00	-693 117,00	46 694,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 694,00
---	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 100,00	0,00	8 100,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	-730 550,00	0,00	-730 550,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	177 987,00	177 987,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	25 517,00	0,00	25 517,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		41 862,00	41 862,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	81 747,00	0,00	81 747,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		-734 979,00	-734 979,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	-615 186,00	-515 130,00	-1 130 316,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 130 316,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	76 559,00		76 559,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	-32 500,00		-32 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		17 775,00	17 775,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	-56 708,00		-56 708,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	41 568,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	28 919,00	17 775,00	46 694,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 694,00
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		7 489 023,67	0,00	0,00	-1 473 110,00	-1 473 110,00	-1 698 739,00	225 629,00	-1 473 110,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	427 865,00	0,00	0,00	-89 532,00	-89 532,00	-76 215,00	-13 317,00	-89 532,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 181 169,00	0,00	0,00	-150 361,00	-150 361,00	-150 361,00	0,00	-150 361,00
21	Immobilisations corporelles	2 365 679,67	0,00	0,00	24 645,00	24 645,00	-5 353,00	29 998,00	24 645,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 125 090,00	0,00	0,00	-1 461 307,00	-1 461 307,00	-1 461 307,00	0,00	-1 461 307,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 099 803,67	0,00	0,00	-1 676 555,00	-1 676 555,00	-1 693 236,00	16 681,00	-1 676 555,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	334 543,00	0,00		3 505,00	3 505,00		3 505,00	3 505,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	450 224,00	0,00	0,00	-72 066,00	-72 066,00	0,00	-72 066,00	-72 066,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		784 767,00	0,00	0,00	-68 561,00	-68 561,00	0,00	-68 561,00	-68 561,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	87 740,00	0,00	0,00	76 244,00	76 244,00	-5 503,00	81 747,00	76 244,00
Total des dépenses réelles		6 972 310,67	0,00	0,00	-1 668 872,00	-1 668 872,00	-1 698 739,00	29 867,00	-1 668 872,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	516 713,00			17 775,00	17 775,00		17 775,00	17 775,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			177 987,00	177 987,00		177 987,00	177 987,00
Total des dépenses d'ordre		516 713,00			195 762,00	195 762,00		195 762,00	195 762,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées								-1 473 110,00
--	--	--	--	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 266 799,51	0,00	-1 130 316,00	-1 130 316,00	-1 130 316,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 961 346,00	0,00	-730 550,00	-730 550,00	-730 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 517,00	25 517,00	25 517,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 975 560,00	0,00	-705 033,00	-705 033,00	-705 033,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 858,51	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		121 701,51	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	168 647,00	0,00	81 747,00	81 747,00	81 747,00
Total des recettes réelles		2 265 908,51	0,00	-615 186,00	-615 186,00	-615 186,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 300 000,00		-734 979,00	-734 979,00	-734 979,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 700 891,00		41 862,00	41 862,00	41 862,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		177 987,00	177 987,00	177 987,00
Total des recettes d'ordre		5 000 891,00		-515 130,00	-515 130,00	-515 130,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	-1 130 316,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		7 489 023,67	0,00	0,00	-1 473 110,00	-1 473 110,00	-1 698 739,00	225 629,00	-1 473 110,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	427 865,00	0,00	0,00	-89 532,00	-89 532,00	-76 215,00	-13 317,00	-89 532,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	135 586,00	0,00		-77 730,00	-77 730,00	-77 730,00	0,00	-77 730,00
2031	Frais d'études	272 517,00	0,00		-14 010,00	-14 010,00	1 515,00	-15 525,00	-14 010,00
2033	Frais d'insertion	4 176,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 586,00	0,00		2 208,00	2 208,00	0,00	2 208,00	2 208,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 181 169,00	0,00	0,00	-150 361,00	-150 361,00	-150 361,00	0,00	-150 361,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	11 106,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	612 091,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	209 954,00	0,00		-163 700,00	-163 700,00	-163 700,00	0,00	-163 700,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	86 421,00	0,00		13 339,00	13 339,00	13 339,00	0,00	13 339,00
2046	Attributions compensation investissement	261 597,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 365 679,67	0,00	0,00	24 645,00	24 645,00	-5 353,00	29 998,00	24 645,00
2111	Terrains nus	3 190,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	278 133,00	0,00		26 868,00	26 868,00	0,00	26 868,00	26 868,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 752,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	150 247,00	0,00		12 210,00	12 210,00	12 210,00	0,00	12 210,00
21311	Bâtiments administratifs	330 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	196 388,67	0,00		1 155,00	1 155,00	1 155,00	0,00	1 155,00
2152	Installations de voirie	274 782,00	0,00		2 462,00	2 462,00	2 462,00	0,00	2 462,00
21534	Réseaux d'électrification	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	14 910,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	454 065,00	0,00		-21 180,00	-21 180,00	-21 180,00	0,00	-21 180,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	43 308,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	223 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21828	Autres matériels de transport	207 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	34 821,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 406,00	0,00		3 130,00	3 130,00	0,00	3 130,00	3 130,00
2185	Matériel de téléphonie	2 552,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	90 275,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 125 090,00	0,00	0,00	-1 461 307,00	-1 461 307,00	-1 461 307,00	0,00	-1 461 307,00
2313	Constructions	562 640,00	0,00		-538 247,00	-538 247,00	-538 247,00	0,00	-538 247,00
2315	Install., matériel et outill. technique	500 000,00	0,00		-500 000,00	-500 000,00	-500 000,00	0,00	-500 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 062 450,00	0,00		-423 060,00	-423 060,00	-423 060,00	0,00	-423 060,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 099 803,67	0,00	0,00	-1 676 555,00	-1 676 555,00	-1 693 236,00	16 681,00	-1 676 555,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	334 543,00	0,00		3 505,00	3 505,00		3 505,00	3 505,00
1641	Emprunts en euros	293 670,00	0,00		3 505,00	3 505,00		3 505,00	3 505,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	10 791,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	29 255,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	827,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	450 224,00	0,00	0,00	-72 066,00	-72 066,00	0,00	-72 066,00	-72 066,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	450 224,00	0,00		-72 066,00	-72 066,00	0,00	-72 066,00	-72 066,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		784 767,00	0,00	0,00	-68 561,00	-68 561,00	0,00	-68 561,00	-68 561,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	87 740,00	0,00	0,00	76 244,00	76 244,00	-5 503,00	81 747,00	76 244,00
45811	OPERATION SEQUOIA	82 237,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812	OPERATION PIG HABITER MIEUX	5 503,00	0,00		-5 503,00	-5 503,00	-5 503,00	0,00	-5 503,00
45813	OPERATION DEVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURE ET OMBRIERE	0,00	0,00		81 747,00	81 747,00	0,00	81 747,00	81 747,00
Total des dépenses réelles		6 972 310,67	0,00	0,00	-1 668 872,00	-1 668 872,00	-1 698 739,00	29 867,00	-1 668 872,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	516 713,00			17 775,00	17 775,00		17 775,00	17 775,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	500 873,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 473,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	35 099,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	27 666,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	822,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139178	Autres fonds européens	2 168,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	4 649,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	19 037,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938	Autres fonds équip. transférables	7 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	394 759,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	15 840,00			17 775,00	17 775,00		17 775,00	17 775,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	15 840,00			17 775,00	17 775,00		17 775,00	17 775,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			177 987,00	177 987,00		177 987,00	177 987,00
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			7 584,00	7 584,00		7 584,00	7 584,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			72 570,00	72 570,00		72 570,00	72 570,00
2313	Constructions	0,00			96 393,00	96 393,00		96 393,00	96 393,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00			1 440,00	1 440,00		1 440,00	1 440,00
Total des dépenses d'ordre		516 713,00			195 762,00	195 762,00		195 762,00	195 762,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 266 799,51	0,00	-1 130 316,00	-1 130 316,00	-1 130 316,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 961 346,00	0,00	-730 550,00	-730 550,00	-730 550,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	766 672,00	0,00	-343 442,00	-343 442,00	-343 442,00
1312	Subv. transf. Régions	232 735,00	0,00	-8 791,00	-8 791,00	-8 791,00
1313	Subv. transf. Départements	182 846,00	0,00	-82 332,00	-82 332,00	-82 332,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	184 116,00	0,00	-109 916,00	-109 916,00	-109 916,00
13171	Subv. transf. Fonds social européen	12 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	36 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	515 650,00	0,00	-156 084,00	-156 084,00	-156 084,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	29 985,00	0,00	-29 985,00	-29 985,00	-29 985,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	25 517,00	25 517,00	25 517,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	796,00	796,00	796,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	1 808,00	1 808,00	1 808,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	7 764,00	7 764,00	7 764,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	14 560,00	14 560,00	14 560,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	216,00	216,00	216,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	373,00	373,00	373,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	14 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 975 560,00	0,00	-705 033,00	-705 033,00	-705 033,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 858,51	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
10222	FCTVA	67 858,51	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	40 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes financières		121 701,51	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	168 647,00	0,00	81 747,00	81 747,00	81 747,00
Total des recettes réelles		2 265 908,51	0,00	-615 186,00	-615 186,00	-615 186,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 300 000,00		-734 979,00	-734 979,00	-734 979,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 700 891,00		41 862,00	41 862,00	41 862,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	26 716,00		78,00	78,00	78,00
28033	Frais d'insertion	0,00		1 613,00	1 613,00	1 613,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	4 913,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	600,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	121 412,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 290,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	58 588,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 006,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 059,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 104,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	125 944,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	139 496,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 573,00		2 718,00	2 718,00	2 718,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	360,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	736,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	82 991,00		2 330,00	2 330,00	2 330,00
281311	Bâtiments administratifs	10 146,00		4 240,00	4 240,00	4 240,00
281318	Autres bâtiments publics	68 535,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	878,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	15 574,00		663,00	663,00	663,00
28138	Autres constructions	302 666,00		0,00	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	1 371,00		0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	41 275,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	1 510,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	17 508,00		11 462,00	11 462,00	11 462,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	528,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	3 222,00		157,00	157,00	157,00
281538	Autres réseaux	41 017,00		130,00	130,00	130,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	402,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 660,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	62 399,00		5 504,00	5 504,00	5 504,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	173,00		0,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	62 501,00		0,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	9 716,00		0,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	305 109,00		0,00	0,00	0,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	94,00		0,00	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	1 307,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 325,00		0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	903,00		0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	58,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	21 394,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	35 150,00		6 642,00	6 642,00	6 642,00
281838	Autre matériel informatique	25 588,00		2 849,00	2 849,00	2 849,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	26 623,00		1 573,00	1 573,00	1 573,00
28185	Matériel de téléphonie	2 566,00		328,00	328,00	328,00
28188	Autres immo. corporelles	52 904,00		1 575,00	1 575,00	1 575,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		177 987,00	177 987,00	177 987,00
2031	Frais d'études	0,00		175 683,00	175 683,00	175 683,00
2033	Frais d'insertion	0,00		2 304,00	2 304,00	2 304,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 000 891,00		-515 130,00	-515 130,00	-515 130,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		24 351 373,00	0,00	0,00	46 694,00	46 694,00	0,00	46 694,00	46 694,00
011	Charges à caractère général (4)	1 539 215,00	0,00	0,00	220 654,00	220 654,00	0,00	220 654,00	220 654,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 895 235,00	0,00		273 949,00	273 949,00		273 949,00	273 949,00
014	Atténuations de produits	10 252 298,00	0,00		15 999,00	15 999,00		15 999,00	15 999,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 463 091,00	0,00	0,00	219 364,00	219 364,00	0,00	219 364,00	219 364,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 149 839,00	0,00	0,00	729 966,00	729 966,00	0,00	729 966,00	729 966,00
66	Charges financières	80 033,00	0,00		6 919,00	6 919,00		6 919,00	6 919,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	120 110,00			2 926,00	2 926,00		2 926,00	2 926,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		200 643,00	0,00	0,00	9 845,00	9 845,00		9 845,00	9 845,00
Total des dépenses réelles		19 350 482,00	0,00	0,00	739 811,00	739 811,00	0,00	739 811,00	739 811,00
023	Virement à la section d'investissement	3 300 000,00			-734 979,00	-734 979,00		-734 979,00	-734 979,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 700 891,00			41 862,00	41 862,00		41 862,00	41 862,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000 891,00			-693 117,00	-693 117,00		-693 117,00	-693 117,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								46 694,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		20 971 646,06	0,00	46 694,00	46 694,00	46 694,00
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	76 559,00	76 559,00	76 559,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	982 542,00	0,00	-32 500,00	-32 500,00	-32 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 599 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 408 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 237 754,06	0,00	-56 708,00	-56 708,00	-56 708,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	118 463,00	0,00	41 568,00	41 568,00	41 568,00
Total des recettes de gestion des services		20 446 956,06	0,00	28 919,00	28 919,00	28 919,00
76	Produits financiers	7 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	458,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 454 933,06	0,00	28 919,00	28 919,00	28 919,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	516 713,00		17 775,00	17 775,00	17 775,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		516 713,00		17 775,00	17 775,00	17 775,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	46 694,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		24 351 373,00	0,00	0,00	46 694,00	46 694,00	0,00	46 694,00	46 694,00
011	Charges à caractère général (5)	1 539 215,00	0,00	0,00	220 654,00	220 654,00	0,00	220 654,00	220 654,00
6015	Terrains à aménager	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	58 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	20 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	113 270,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	14 361,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	3 584,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 040,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 726,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6064	Fournitures administratives	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	257,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	211 178,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	45 882,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	9 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	28 814,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	109 283,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	60 000,00	0,00		2 210,00	2 210,00	0,00	2 210,00	2 210,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	17 382,00	0,00		157 000,00	157 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 574,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	23 759,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	620,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
62268	Autres honoraires, conseils	52 960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	13 170,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	21 630,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 850,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6247	Transports collectifs	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	26 169,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6281	Concours divers (cotisations)	83 718,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628722	Remb. frais aux régies avec ps.morale	3 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	35 421,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	73 371,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	58 416,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 030,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	0,00		44,00	44,00	0,00	44,00	44,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	4 895 235,00	0,00		273 949,00	273 949,00		273 949,00	273 949,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	94 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	32 000,00	0,00		42 157,00	42 157,00		42 157,00	42 157,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 488,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 652,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 852,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 680 636,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	19 412,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	25 040,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	471 157,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	915 296,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	101 205,00	0,00		12 592,00	12 592,00		12 592,00	12 592,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	544 864,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	607 019,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 156,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	150 000,00	0,00		105 500,00	105 500,00		105 500,00	105 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 448,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 010,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
014	Atténuations de produits	10 252 298,00	0,00		15 999,00	15 999,00		15 999,00	15 999,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		4 991,00	4 991,00		4 991,00	4 991,00
73913	Revers. taxes urbanisation et environ.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	194 063,00	0,00		4 953,00	4 953,00		4 953,00	4 953,00
739211	Attribution de compensation	8 471 821,00	0,00		6 055,00	6 055,00		6 055,00	6 055,00
739221	FNGIR	1 258 251,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	292 128,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	24 002,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	12 033,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 463 091,00	0,00	0,00	219 364,00	219 364,00	0,00	219 364,00	219 364,00
65123	Remboursement à l'ASP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	221 868,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	11 472,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 652,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	27 792,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	127,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	323 094,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	15 308,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	46 335,00	0,00		5 101,00	5 101,00	0,00	5 101,00	5 101,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	6 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	745 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	76 318,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	5 633,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		90,00	90,00	0,00	90,00	90,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		34,00	34,00	0,00	34,00	34,00
65888	Autres	940 992,00	0,00		200 909,00	200 909,00	0,00	200 909,00	200 909,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 149 839,00	0,00	0,00	729 966,00	729 966,00	0,00	729 966,00	729 966,00
66	Charges financières	80 033,00	0,00		6 919,00	6 919,00		6 919,00	6 919,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 916,00	0,00		6 919,00	6 919,00		6 919,00	6 919,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 801,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	4 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661138	Remb. int. emprunt transf. Autres tiers	16,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	120 110,00			2 926,00	2 926,00		2 926,00	2 926,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	113 568,00			7 187,00	7 187,00		7 187,00	7 187,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 542,00			-4 261,00	-4 261,00		-4 261,00	-4 261,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		200 643,00	0,00	0,00	9 845,00	9 845,00		9 845,00	9 845,00
Total des dépenses réelles		19 350 482,00	0,00	0,00	739 811,00	739 811,00	0,00	739 811,00	739 811,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	3 300 000,00			-734 979,00	-734 979,00		-734 979,00	-734 979,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 700 891,00			41 862,00	41 862,00		41 862,00	41 862,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 700 891,00			41 862,00	41 862,00		41 862,00	41 862,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000 891,00			-693 117,00	-693 117,00		-693 117,00	-693 117,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 801,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		20 971 646,06	0,00	46 694,00	46 694,00	46 694,00
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	76 559,00	76 559,00	76 559,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	59 000,00	0,00	76 559,00	76 559,00	76 559,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembournst sur autres charges sociales	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	982 542,00	0,00	-32 500,00	-32 500,00	-32 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7034	Péage, droits passage, pesage, mesurage	81 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	78 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	70 000,00	0,00	-12 500,00	-12 500,00	-12 500,00
706888	Autres	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	130 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	263 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	26 953,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	146 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	55 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 599 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	229 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	2 879 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	1 491 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 408 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	7 240 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	328 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	959 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	5 237 754,06	0,00	-56 708,00	-56 708,00	-56 708,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	447 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	709 974,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 273,06	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	173 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	65 468,00	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00
7473	Participation départements	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	168 878,00	0,00	-106 908,00	-106 908,00	-106 908,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	85 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 092 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	270 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	118 463,00	0,00	41 568,00	41 568,00	41 568,00
752	Revenus des immeubles	114 870,00	0,00	-1 125,00	-1 125,00	-1 125,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 593,00	0,00	42 693,00	42 693,00	42 693,00
Total des recettes de gestion des services		20 446 956,06	0,00	28 919,00	28 919,00	28 919,00
76	Produits financiers	7 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76231	Remb. intérêts emprunts communes du GFP	7 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	458,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	458,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 454 933,06	0,00	28 919,00	28 919,00	28 919,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	516 713,00		17 775,00	17 775,00	17 775,00
722	Immobilisations corporelles	15 840,00		17 775,00	17 775,00	17 775,00
77681	Neutralisation des amortissements	394 759,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	106 114,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		516 713,00		17 775,00	17 775,00	17 775,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	5 303 438,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	338 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	338 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 030 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 390 324,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	663 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	378 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	163 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 930 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	13 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	355 243,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 230 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	25 517,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	14 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	40 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	250 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		5 303 438,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		338 048,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		338 333,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 030 808,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 390 324,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		663 783,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		378 158,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		163 984,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 930 007,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		13 316,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		355 243,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 230 796,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		25 517,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		14 214,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		40 527,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		250 394,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 303 438,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	307 966,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	30 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	57 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	262 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 030 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	17 794,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	308 191,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	173 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	528 043,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	745 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	268 658,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	367 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	663 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	378 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	163 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 930 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	75 958,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	279 284,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	871 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	359 566,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	1 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	22 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	589,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	40 527,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	250 394,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture.éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 303 438,67
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 966,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 082,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 856,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 683,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 030 808,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 794,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 191,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 209,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528 043,67
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745 039,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 658,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 184,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	663 783,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 158,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 984,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 930 007,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 316,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 958,51
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 284,49
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 230,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 566,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 808,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 324,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	589,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 214,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 527,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 394,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						
		Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale					
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techn.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	20 090 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 759 869,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 169 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	10 268 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 682 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	86 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	123 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	20 483 852,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	176 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	950 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	4 599 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	9 408 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	5 181 046,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	160 031,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	7 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 090 293,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 759 869,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 169 184,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 268 297,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 682 455,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		86 952,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		123 036,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 483 852,06
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		176 559,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		950 042,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 599 551,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 408 646,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 181 046,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		160 031,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 519,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		458,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		20 090 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	288 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	211 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	122 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	241 497,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	62 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	174 382,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	31 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	168 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	53 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	81 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	41 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	279 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	125 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	19 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 225 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 519 539,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	130 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	290 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	323 094,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	844 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 224 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	86 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	123 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	10 268 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		20 483 852,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	135 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	88 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	209 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	652 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 408 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	229 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
735	Fraction de TVA	4 370 517,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 157 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 273,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	532 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	3 458 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	113 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	46 286,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	7 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture.éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 090 293,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 538,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 178,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 982,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 497,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 210,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 382,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 333,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 157,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 880,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 650,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 169,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 626,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 992,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 030,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 225 338,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 519 539,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 158,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 284,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 094,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844 944,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 224 006,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 952,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 036,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 268 297,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 483 852,06
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 559,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 350,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 692,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 408 646,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 034,00
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 370 517,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 157 554,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 273,06
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532 638,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 458 581,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 745,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 286,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 519,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						
		Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE	
		Action sociale			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		423 Personnes âgées						
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 583 250,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 383 250,00									
00600678595	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	10/11/2012		10/08/2016	200 000,00	F		2,270	2,399		T	X Echéance constante		A-1
00601188109	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	15/06/2016		22/06/2017	250 000,00	F		1,900	1,900		A	X Echéance constante		A-1
00601847971	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	09/10/2018		20/01/2019	500 000,00	F		1,350	1,612		T	X Echéance constante		A-1
00602637507	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	01/08/2020		03/12/2020	48 000,00	F		0,610	0,645		T	X Echéance constante		A-1
00602637509	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	01/08/2020		03/12/2020	68 000,00	F		0,610	0,645		T	X Echéance constante		A-1
05988965	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	28/10/2021		05/02/2022	75 000,00	F		0,180	0,180		T	X Echéance constante		A-1
05988966	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	28/10/2021		05/02/2022	18 500,00	F		0,460	0,462		T	X Echéance constante		A-1
06024064	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	01/07/2022		08/10/2022	378 000,00	F		1,360	1,360		T	C		A-1
06024065	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	01/07/2022		08/10/2022	160 000,00	F		1,730	1,730		T	C		A-1
1226809	CAISSE DES DEPOTS	16/07/2012		30/04/2013	400 000,00	F		4,790	4,790		A	X Echéance constante		A-1
5144053	CAISSE DES DEPOTS	21/06/2016		01/08/2017	900 000,00	R		1,750	3,416		A	X Echéance constante		A-1
A29120ZO	Caisse d' Epargne Provence Alpes	21/12/2012		25/01/2014	123 000,00	F		4,630	4,630		A	X Echéance constante		A-1
C3HJ3NO17PR	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	13/08/2013		10/03/2015	330 000,00	F		4,140	4,140		A	X Echéance constante		A-1
I20F12000X10677	CIC LYON	03/12/2012		04/03/2013	300 000,00	F		5,100	5,100		T	X Echéance constante		A-1
MON513155EUR	SA LA BANQUE POSTALE	26/07/2016		01/03/2017	110 000,00	F		1,610	1,610		T	X Echéance constante		A-1
MON513511EUR	DEXIA COLLECTIVITES	19/07/2010		01/02/2011	72 750,00	F		2,080	2,080		T	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON530414EUR	SA LA BANQUE POSTALE	10/07/2019		01/12/2019	210 000,00	F		0,600	0,618		T	C		A-1
MONRE6091EUR	SA LA BANQUE POSTALE	06/12/2023		01/04/2024	240 000,00	F		4,090	4,215		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					200 000,00									
A2910116	Caisse d' Epargne Provence Alpes	28/04/2011		25/06/2012	200 000,00	F		4,310	4,238		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					371 836,79									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					371 836,79									
900790710411	COMMUNE de SISTERON	01/01/2017		01/06/2017	153 836,38	F		4,560	5,600		A	X Echéance constante		A-1
900790760111	COMMUNE de SISTERON	01/01/2017		01/12/2017	211 743,05	F		1,190	1,375		A	C		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pé- riod- icité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
QP-CA2015-SIPCCRJ	CC JABRON LURE VANCON DURANCE	01/01/2015		17/05/2021	2 224,01	F		1,110	0,523		A	X Echéance constante		A-1
QP-DPT2009-SIPCCRJ	CC JABRON LURE VANCON DURANCE	09/10/2009		01/10/2021	733,34	F		0,000	8,481		A	X Echéance constante		A-1
QP-DPT2013-SIPCCRJ	CC JABRON LURE VANCON DURANCE	17/07/2013		01/07/2021	1 466,67	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
QP-DPT2015-SIPCCRJ	CC JABRON LURE VANCON DURANCE	13/11/2015		01/11/2021	1 833,34	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					4 955 086,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 910 163,66					304 460,95	79 836,96	0,00	27 357,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 809 634,27					293 670,63	75 504,14	0,00	25 359,15
00600678595		0,00	A-1	66 989,51	2,92	F		2,399	16 183,04	1 383,56	0,00	163,39
00601188109		0,00	A-1	142 074,83	6,50	F		1,900	16 611,69	2 699,42	0,00	1 251,50
00601847971		0,00	A-1	344 429,86	8,83	F		1,612	32 391,92	4 486,28	0,00	830,80
00602637507		0,00	A-1	32 719,70	5,75	F		0,645	4 762,85	188,71	0,00	13,26
00602637509		0,00	A-1	46 353,02	5,75	F		0,645	6 747,34	267,34	0,00	18,79
05988965		0,00	A-1	45 080,99	1,92	F		0,180	14 999,93	71,03	0,00	8,42
05988966		0,00	A-1	14 867,76	6,92	F		0,462	1 828,68	65,24	0,00	9,33
06024064		0,00	A-1	330 750,00	7,58	F		1,360	37 800,00	4 305,42	0,00	918,56
06024065		0,00	A-1	150 000,00	17,58	F		1,730	8 000,00	2 543,10	0,00	566,38
1226809		0,00	A-1	135 376,90	2,67	F		4,790	31 507,29	6 484,55	0,00	2 073,06
5144053		0,00	A-1	690 000,00	21,67	R		3,416	30 000,00	27 600,00	0,00	8 250,00
A29120ZO		0,00	A-1	50 545,53	3,08	F		4,630	9 215,33	2 340,26	0,00	1 786,02
C3HJ3NO17PR		0,00	A-1	213 750,10	9,25	F		4,140	15 734,70	8 849,25	0,00	6 626,59
I20F12000X10677		0,00	A-1	103 389,34	3,00	F		5,100	23 916,98	4 820,26	0,00	303,98
MON513155EUR		0,00	A-1	71 500,00	11,75	F		1,610	5 500,00	1 095,80	0,00	86,71
MON513511EUR		0,00	A-1	11 056,73	0,92	F		2,080	5 470,88	187,48	0,00	19,37
MON530414EUR		0,00	A-1	120 750,00	4,75	F		0,618	21 000,00	688,54	0,00	49,88
MONRE6091EUR		0,00	A-1	240 000,00	14,08	F		4,215	12 000,00	7 427,90	0,00	2 383,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		100 529,39					10 790,32	4 332,82	0,00	1 998,34
A2910116		0,00	A-1	100 529,39	6,50	F		4,238	10 790,32	4 332,82	0,00	1 998,34
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		181 550,03					30 081,29	4 315,52	0,00	1 427,47
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		181 550,03					30 081,29	4 315,52	0,00	1 427,47
900790710411		0,00	A-1	64 824,08	2,50	F		5,600	15 138,70	2 955,98	0,00	1 321,63
900790760111		0,00	A-1	112 929,65	7,00	F		1,375	14 116,20	1 343,86	0,00	97,99
QP-CA2015-SIPCCRJ		0,00	A-1	1 412,93	3,42	F		0,523	276,39	15,68	0,00	7,85
QP-DPT2009-SIPCCRJ		0,00	A-1	183,34	0,00	F		8,481	183,34	0,00	0,00	0,00
QP-DPT2013-SIPCCRJ		0,00	A-1	916,68	3,58	F		0,000	183,33	0,00	0,00	0,00
QP-DPT2015-SIPCCRJ		0,00	A-1	1 283,35	5,92	F		0,000	183,33	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 091 713,69					334 542,24	84 152,48	0,00	28 784,96

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 091 713,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		12-12-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Attributions de compensation	30	11/04/2019
L	Attributions de compensation	30	11/04/2019
L	Agencement et aménagement de terrains	15	12/12/2022
L	Autres immobilisations	10	12/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	12/12/2022
L	Constructions	30	12/12/2022
L	Documents d'urbanisme	10	12/12/2022
L	Etudes	5	12/12/2022
L	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposi	15	12/12/2022
L	Installations générales, agencement et aménagements divers	20	12/12/2022
L	Installations, matériel et outillage technique	8	12/12/2022
L	Logiciels	2	12/12/2022
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	12/12/2022
L	Matériel de téléphonie	2	12/12/2022
L	Matériel de transport	8	12/12/2022
L	Mobilier	8	12/12/2022
L	Subventions d'équipement versées	5	12/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	113 568,00		382 425,00	495 993,00	0,00	495 993,00
Provisions pour litiges	0,00		68 300,00	68 300,00	0,00	68 300,00
LITIGE AERODROME LA BATIE-MONTSALEON	0,00	13/09/2021	68 300,00	68 300,00	0,00	68 300,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	113 568,00		314 125,00	427 693,00	0,00	427 693,00
Tavaux d'urgence GEMAPI	0,00	29/03/2021	305 000,00	305 000,00	0,00	305 000,00
IMPAYES DE PLUS DE 2ANS	0,00	20/12/2021	125,00	125,00	0,00	125,00
Contentieux avec le personnel	0,00	11/04/2023	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
CET	2 300,00	19/04/2024	0,00	2 300,00	0,00	2 300,00
Désaccord sur facturation téléphonie	7 187,00	19/04/2024	0,00	7 187,00	0,00	7 187,00
Non prise en compte de sinistre	4 081,00	19/04/2024	0,00	4 081,00	0,00	4 081,00
Travaux GEMAPI 2024	100 000,00	19/04/2024	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	113 568,00		382 425,00	495 993,00	0,00	495 993,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	113 568,00		382 425,00	495 993,00	0,00	495 993,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
-------------------------------	--------------	---	--------------	--	--	---------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : OPERATION SEQUOIA			Date de la délibération : 05/04/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 874,50	0,00	0,00	0,00
45821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 874,50	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 874,50	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : OPERATION PIG HABITER MIEUX			Date de la délibération : 05/04/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-5 503,00	-5 503,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
45812 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	-5 503,00	-5 503,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4583	Intitulé de l'opération : OPERATION DEVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURE ET OMBRIERES			Date de la délibération : 10/04/2024
---------------------	---	--	--	--------------------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
--	---	-------------	---------------------------	-----------

DEPENSES (a)	0,00	0,00	81 747,00	81 747,00
45813 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	81 747,00	81 747,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	81 747,00	81 747,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	81 747,00	81 747,00
45823 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	81 747,00	81 747,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	81 747,00	81 747,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		87 843,15	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	411 775,45
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	411 775,45
Recettes réelles de fonctionnement	II	20 483 852,06
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,01

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
TAXE DE SEJOUR	87 843,15	0,00	0,00	87 843,15
Total	87 843,15	0,00	0,00	87 843,15

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE DE SEJOUR			
Reste à employer au 01/01/N			87 843,15
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
Total			0,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
Total			0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)			87 843,15

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					771 000,00
65741	2	SUBVENTION - AIDES ACHAT VAE	CCSB	Etablissement de droit public	6 000,00
65748	50	SUBVENTION CRECHE	L'ILE AUX ENFANTS	Entreprise	168 632,00
65748	54	ASSOCIATION COMMERCANTS ZA VAL DURANCE	ASSOCIATION DES COMMERCANTS VAL DE DURANCE	Association	4 200,00
65748	3	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	CCSB	Etablissement de droit public	71 168,00
65748	8	SUBVENTION	OTI SISTERONNAIS-BUECH	Association	450 000,00
65748	53	SUBVENTION RAM	FRUITS DE LA PASSION	Association	15 000,00
65748	11	COMMERCANTS - AIDES AUX LOYERS	CCSB	Etablissement de droit public	20 000,00
65748	12	ASSOCIATION DES COMMERCANTS - AIDES FISAC	CCSB	Etablissement de droit public	36 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,60	7,89	44,49	44,49	8,75	53,24
Adjoint administratif	C	12,50	4,10	16,60	16,60	1,00	17,60
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	9,60	0,81	10,41	10,41	0,00	10,41
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,90	0,00	2,90	2,90	0,00	2,90
Attaché	A	4,70	0,93	5,63	5,63	5,75	11,38
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl	B	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2°	B	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur principal 2° cl	B	2,90	1,55	4,45	4,45	0,00	4,45
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	2,38	15,38	15,38	5,00	20,38
Adjoint technique	C	6,00	1,47	7,47	7,47	1,00	8,47
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,91	2,91	2,91	0,00	2,91
Agent maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1° cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	5,38	10,38	7,23	3,60	10,83
Ass. Enseig. Artist.	B	1,00	3,10	4,10	1,00	3,60	4,60
Ass. Enseig. Artist. ppal 1 ^{er} cl	B	3,00	0,35	3,35	3,80	0,00	3,80
Ass. Enseig. Artist. ppal 2 ^{er} cl	B	1,00	1,93	2,93	2,43	0,00	2,43
Prof d'Enseig Artist CI Normal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		54,60	15,65	70,25	67,10	17,35	84,45

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	373	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Adjoint technique principal 2° cl	C	TECH	376	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Agent maîtrise	C	TECH	390	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	386	0,00	A A	CDI
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	373	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	462	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	386	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	386	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	373	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	386	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	377	0,00	A art.L.332-8 2°	CDD
Attaché	A	ADM	550	0,00	A A	CDI
Attaché	A	ADM	589	0,00	A A	CDI
Attaché	A	ADM	415	0,00	A art. L.332-8 2°	CDD
Attaché	A	ADM	415	0,00	A art. L.332-8 2°	CDD
Attaché	A	ADM	550	0,00	A art. L.332-8 2°	CDD
Attaché	A	ADM	395	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Rédacteur principal 2°	B	ADM	441	0,00	A A	CDI
Rédacteur principal 2°	B	ADM	410	0,00	A A	CDI
Technicien	B	TECH	446	0,00	A A	CDI
Technicien principal 1° cl	B	TECH	446	0,00	A A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	366	0,00	A art. L.332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	366	0,00	A art. L.332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	366	0,00	A art. L.332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	366	0,00	A art. L.332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A art.L.332-24	CDD
Adjoint technique principal 2° cl	C	TECH	366	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	377	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	377	0,00	A art.L.332-23 1°	CDD
Ass. Enseig. Artist.	B	CULT	386	0,00	A	CDD ACTIVITE ACCESSOIRE
Attaché	A	ADM	415	0,00	A art. L.332-24	CDD
Attaché	A	ADM	395	0,00	A art. L.332-14	CDD
Attaché	A	ADM	395	0,00	A art.L.332-24	CDD
Technicien	B	TECH	386	0,00	A art.L.332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
02/07/2010 - Caution	SEM de Sisteron	SEM de Sisteron	Société Française	140 000,00
02/07/2010 -	SEM de Sisteron	SEM de Sisteron	Société Française	140 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
SM DE GESTION INTERCOMMUNAUTAIRE DU BUECH ET SES AFFLUENTS	01/01/2017	FAD	259 440,03
SM DES MONGES	01/01/2017	SFP	2 400,00
SM AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE	01/01/2017	SFP	19 390,00
SM BARONNIES PROVENCALES	01/01/2017	SFP	26 394,00
SM DE L'EYGUES AYGUES	01/01/2020	SFP	15 469,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-57 060,33	0,00	0,00	-57 060,33
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	501 035,94	0,00	0,00	501 035,94
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	443 975,61	0,00	0,00	443 975,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	279 284,49	0,00	0,00	279 284,49
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	443 975,61	0,00	0,00	443 975,61
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	723 260,10	0,00	0,00	723 260,10

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	440 657,00	3 505,00	3 505,00	444 162,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 122 592,51	-685 017,00	-685 017,00	4 437 575,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 681 935,51	-688 522,00	-688 522,00	3 993 413,51

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 440 657,00	3 505,00	II 3 505,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		334 543,00	3 505,00	3 505,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	293 670,00	3 505,00	3 505,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	10 791,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	30 082,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		106 114,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>106 114,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 5 122 592,51	-685 017,00	VI -685 017,00
Ressources propres externes de l'année (a)		108 385,51	8 100,00	8 100,00
10222	FCTVA	67 858,51	8 100,00	8 100,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes membres du GFP	40 527,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 014 207,00	-693 117,00	-693 117,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	26 716,00	78,00	78,00
28033	Frais d'insertion	0,00	1 613,00	1 613,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	4 913,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	600,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	121 412,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 290,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	58 588,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 006,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 059,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 104,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	125 944,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	139 496,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 573,00	2 718,00	2 718,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	360,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	736,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	82 991,00	2 330,00	2 330,00
281311	Bâtiments administratifs	10 146,00	4 240,00	4 240,00
281318	Autres bâtiments publics	68 535,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	878,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281351	Bâtiments publics	15 574,00	663,00	663,00
28138	Autres constructions	302 666,00	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	1 371,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	41 275,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	1 510,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	17 508,00	11 462,00	11 462,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	528,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	3 222,00	157,00	157,00
281538	Autres réseaux	41 017,00	130,00	130,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	402,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 660,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	62 399,00	5 504,00	5 504,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	173,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	62 501,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	9 716,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	305 109,00	0,00	0,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	94,00	0,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	1 307,00	0,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 325,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	903,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	58,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	21 394,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	35 150,00	6 642,00	6 642,00
281838	Autre matériel informatique	25 588,00	2 849,00	2 849,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	26 623,00	1 573,00	1 573,00
28185	Matériel de téléphonie	2 566,00	328,00	328,00
28188	Autres immo. corporelles	52 904,00	1 575,00	1 575,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 316,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 300 000,00	-734 979,00	-734 979,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
SERVICE	AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	01/01/2017		
SERVICE	BASE DE LOISIRS	01/01/2017		
SERVICE	NAVETTE	28/06/2019		
SERVICE	VAE	14/06/2022		
SERVICE	VIA FERRATA	01/01/2024		

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		42 618 000,00	4,58	3,34	0,00	1 423 441,00	4,58
TFPNB		1 198 000,00	3,90	11,63	0,00	139 327,00	3,90
CFE		19 032 000,00	2,84	26,43	0,00	5 030 158,00	2,84
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		8 161 000,00	0,62	7,94	0,00	647 983,00	0,62
TOTAL		71 009 000,00	3,63			7 240 909,00	3,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 89

Nombre de membres présents : 57

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 72

Contre : 4

Abstentions : 1

Date de convocation : 10/12/2024

Présenté par Le Président (1),

A Sisteron, le 18/12/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire (2), réunie en session Ordinaire

A Sisteron, le 16/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/12/2024, et de la publication le 18/12/2024

A Sisteron, le 18/12/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : COM COM SISTERONNAIS BUECH (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BP CCSB 10001 (2)

Numéro SIRET : 20006876500029

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BA OM 70001 (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	81
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	82
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	83
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	86
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	89
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	92
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	93
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	94
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	97
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	99
A2.938 - Fonction 8 - Transports	102

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	106
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	107
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	112
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	113

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	114
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	116
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	117
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	121
B4 - Etat des charges transférées	122
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	123
B6 - Prêts	124
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	125
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	126
B7.3 - Etat des emprunts garantis	127
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	128
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	129
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	130
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	131
B7.8 - Autres engagements donnés	132
B7.9 - Autres engagements reçus	133
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	139
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	140
B11.2 - Liste des établissements publics créés	141
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	142
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	143
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	144
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	145
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	147
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	148
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	149
D3 - Décisions en matière de taux	151
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	152
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	153
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	155
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	156
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	157

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	25 912

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	478,14

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	262,93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	224,10
3	Dépenses d'équipement brut / population	129,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	143,99
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	28,03 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	125,97 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	57,56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	64,25 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-17,33 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 076 671,28	III + IV	687 565,35	B1	-389 105,93
Investissement	I 1 076 671,28	III	687 565,35	B2	-389 105,93
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-389 105,93
Investissement	A2 + B2	-389 105,93
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 076 671,28
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	864,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	907 625,53
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	168 181,75
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 687 565,35
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	687 565,35
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-310 881,00	-125 220,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		-310 881,00	-125 220,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	63 006,00	63 006,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		63 006,00	63 006,00
TOTAL DU BUDGET (5)		-247 875,00	-62 214,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	287 634,00	0,00	-272 232,00	-272 232,00	15 402,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 712 555,00	0,00	-39 699,00	-39 699,00	2 672 856,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	653 215,00	0,00	0,00	0,00	653 215,00
Total des dépenses d'équipement		3 653 404,00	0,00	-311 931,00	-311 931,00	3 341 473,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	502 053,00	0,00	0,00	0,00	502 053,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		502 053,00	0,00	0,00	0,00	502 053,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 155 457,00	0,00	-311 931,00	-311 931,00	3 843 526,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	177 647,00		1 050,00	1 050,00	178 697,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		177 647,00		1 050,00	1 050,00	178 697,00

TOTAL	4 333 104,00	0,00	-310 881,00	-310 881,00	4 022 223,00
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 022 223,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	841 512,00	0,00	0,00	0,00	841 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		841 512,00	0,00	0,00	0,00	841 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 368,08	0,00	0,00	0,00	295 368,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 368,08	0,00	0,00	0,00	295 368,08
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 136 880,08	0,00	0,00	0,00	1 136 880,08

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 100 000,00		-217 252,00	-217 252,00	882 748,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	654 848,00		92 032,00	92 032,00	746 880,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 754 848,00		-125 220,00	-125 220,00	1 629 628,00

TOTAL	2 891 728,08	0,00	-125 220,00	-125 220,00	2 766 508,08
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 441 375,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 207 884,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 450 931,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	4 265 805,00	0,00	38 314,00	38 314,00	4 304 119,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 787 488,00	0,00	122 311,00	122 311,00	1 909 799,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	472 172,00	0,00	27 600,00	27 600,00	499 772,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 525 465,00	0,00	188 225,00	188 225,00	6 713 690,00
66	Charges financières	81 386,00	0,00	0,00	0,00	81 386,00
67	Charges spécifiques (4)	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	11 547,00		1,00	1,00	11 548,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 625 898,00	0,00	188 226,00	188 226,00	6 814 124,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 100 000,00		-217 252,00	-217 252,00	882 748,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	654 848,00		92 032,00	92 032,00	746 880,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 754 848,00		-125 220,00	-125 220,00	1 629 628,00

TOTAL	8 380 746,00	0,00	63 006,00	63 006,00	8 443 752,00
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 443 752,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	72 000,00	0,00	15 421,00	15 421,00	87 421,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	503 790,00	0,00	42 000,00	42 000,00	545 790,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 603 039,00	0,00	424,00	424,00	4 603 463,00
74	Dotations et participations (4)	218 129,84	0,00	0,00	0,00	218 129,84
75	Autres produits de gestion courante (4)	348 000,00	0,00	4 111,00	4 111,00	352 111,00
Total des recettes de gestion courante		5 744 958,84	0,00	61 956,00	61 956,00	5 806 914,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 744 958,84	0,00	61 956,00	61 956,00	5 806 914,84

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	177 647,00		1 050,00	1 050,00	178 697,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		177 647,00		1 050,00	1 050,00	178 697,00

TOTAL	5 922 605,84	0,00	63 006,00	63 006,00	5 985 611,84
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 458 140,16
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 443 752,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 450 931,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-272 232,00	0,00	-272 232,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-39 699,00	1 050,00	-38 649,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		-311 931,00	1 050,00	-310 881,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-310 881,00
--	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	38 314,00		38 314,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	122 311,00		122 311,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	27 600,00	0,00	27 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1,00	92 032,00	92 033,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-217 252,00	-217 252,00
Dépenses de fonctionnement – Total		188 226,00	-125 220,00	63 006,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	63 006,00
---	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		92 032,00	92 032,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		-217 252,00	-217 252,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	-125 220,00	-125 220,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-125 220,00
--	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	15 421,00		15 421,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	42 000,00		42 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		1 050,00	1 050,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	424,00		424,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	4 111,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	61 956,00	1 050,00	63 006,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	63 006,00
---	-----------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		4 333 104,00	0,00	0,00	-310 881,00	-310 881,00	-311 931,00	1 050,00	-310 881,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	287 634,00	0,00	0,00	-272 232,00	-272 232,00	-272 232,00	0,00	-272 232,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 712 555,00	0,00	0,00	-39 699,00	-39 699,00	-39 699,00	0,00	-39 699,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	653 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 653 404,00	0,00	0,00	-311 931,00	-311 931,00	-311 931,00	0,00	-311 931,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	502 053,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		502 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 155 457,00	0,00	0,00	-311 931,00	-311 931,00	-311 931,00	0,00	-311 931,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	177 647,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 647,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées								-310 881,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 891 728,08	0,00	-125 220,00	-125 220,00	-125 220,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	841 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		841 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 136 880,08	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00		-217 252,00	-217 252,00	-217 252,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	654 848,00		92 032,00	92 032,00	92 032,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 754 848,00		-125 220,00	-125 220,00	-125 220,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	-125 220,00
---	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		4 333 104,00	0,00	0,00	-310 881,00	-310 881,00	-311 931,00	1 050,00	-310 881,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	287 634,00	0,00	0,00	-272 232,00	-272 232,00	-272 232,00	0,00	-272 232,00
2031	Frais d'études	272 310,00	0,00		-266 004,00	-266 004,00	-266 004,00	0,00	-266 004,00
2033	Frais d'insertion	14 124,00	0,00		-6 228,00	-6 228,00	-6 228,00	0,00	-6 228,00
2051	Concessions, droits similaires	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 712 555,00	0,00	0,00	-39 699,00	-39 699,00	-39 699,00	0,00	-39 699,00
2111	Terrains nus	58 090,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	302 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	14 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 768 510,00	0,00		-39 699,00	-39 699,00	-39 699,00	0,00	-39 699,00
2181	Install. générales, agencements	19 960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	462 206,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 248,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	540,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	67 201,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	653 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	344 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	308 515,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 653 404,00	0,00	0,00	-311 931,00	-311 931,00	-311 931,00	0,00	-311 931,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	502 053,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	499 386,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	2 667,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		502 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 155 457,00	0,00	0,00	-311 931,00	-311 931,00	-311 931,00	0,00	-311 931,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	177 647,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	177 647,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	28 804,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	26 566,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	36 184,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	1 987,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139178	Autres fonds européens	1 302,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	15 195,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	67 609,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
21351	Bâtiments publics	0,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 647,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 891 728,08	0,00	-125 220,00	-125 220,00	-125 220,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	841 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	33 746,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	230 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	52 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	524 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		841 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 136 880,08	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00		-217 252,00	-217 252,00	-217 252,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	654 848,00		92 032,00	92 032,00	92 032,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	252,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		7 744,00	7 744,00	7 744,00
28033	Frais d'insertion	5 348,00		105,00	105,00	105,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 438,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	36 483,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	29 919,00		180,00	180,00	180,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28138	Autres constructions	9 152,00		320,00	320,00	320,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	13 338,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	4 661,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	579,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	19 477,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	48 068,00		73 297,00	73 297,00	73 297,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	48 674,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 717,00		56,00	56,00	56,00
281828	Autres matériels de transport	260 409,00		8 718,00	8 718,00	8 718,00
281838	Autre matériel informatique	5 946,00		575,00	575,00	575,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 530,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	543,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	150 314,00		1 037,00	1 037,00	1 037,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 754 848,00		-125 220,00	-125 220,00	-125 220,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		8 380 746,00	0,00	0,00	63 006,00	63 006,00	0,00	63 006,00	63 006,00
011	Charges à caractère général (4)	4 265 805,00	0,00	0,00	38 314,00	38 314,00	0,00	38 314,00	38 314,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 787 488,00	0,00		122 311,00	122 311,00		122 311,00	122 311,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	472 172,00	0,00	0,00	27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 525 465,00	0,00	0,00	188 225,00	188 225,00	0,00	188 225,00	188 225,00
66	Charges financières	81 386,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	11 547,00			1,00	1,00		1,00	1,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		100 433,00	0,00	0,00	1,00	1,00		1,00	1,00
Total des dépenses réelles		6 625 898,00	0,00	0,00	188 226,00	188 226,00	0,00	188 226,00	188 226,00
023	Virement à la section d'investissement	1 100 000,00			-217 252,00	-217 252,00		-217 252,00	-217 252,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	654 848,00			92 032,00	92 032,00		92 032,00	92 032,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 754 848,00			-125 220,00	-125 220,00		-125 220,00	-125 220,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								63 006,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II	
TOTAL		5 922 605,84	0,00	63 006,00	63 006,00	63 006,00
013	Atténuations de charges (3)	72 000,00	0,00	15 421,00	15 421,00	15 421,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	503 790,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 603 039,00	0,00	424,00	424,00	424,00
74	Dotations et participations (3)	218 129,84	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	348 000,00	0,00	4 111,00	4 111,00	4 111,00
Total des recettes de gestion des services		5 744 958,84	0,00	61 956,00	61 956,00	61 956,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 744 958,84	0,00	61 956,00	61 956,00	61 956,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	177 647,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		177 647,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	63 006,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 380 746,00	0,00	0,00	63 006,00	63 006,00	0,00	63 006,00	63 006,00
011	Charges à caractère général (5)	4 265 805,00	0,00	0,00	38 314,00	38 314,00	0,00	38 314,00	38 314,00
60611	Eau et assainissement	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	29 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	350 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 260,00	0,00		1 850,00	1 850,00	0,00	1 850,00	1 850,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	8 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 169 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	69 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	160 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	28 430,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6161	Multirisques	19 071,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	241 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	380,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 178,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		54,00	54,00	0,00	54,00	54,00
62268	Autres honoraires, conseils	18 494,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 504,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	200,00	0,00		1 760,00	1 760,00	0,00	1 760,00	1 760,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	11 878,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6281	Concours divers (cotisations)	850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	140,00	0,00		1 035,00	1 035,00	0,00	1 035,00	1 035,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628722	Remb. frais aux régies avec ps.morale	18 876,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	30,00	0,00		685,00	685,00	0,00	685,00	685,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 864,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 787 488,00	0,00		122 311,00	122 311,00		122 311,00	122 311,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	123 906,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6218	Autre personnel extérieur	6 700,00	0,00		72 700,00	72 700,00		72 700,00	72 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 768,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 768,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 862,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	619 090,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	9 855,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	7 466,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	158 933,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	346 710,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	19 957,00	0,00		4 111,00	4 111,00		4 111,00	4 111,00
64168	Autres emplois aidés	28 595,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	191 956,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	215 255,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 092,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 575,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	27 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	472 172,00	0,00	0,00	27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 391,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 228,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	5 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 561,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	451 692,00	0,00		27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 525 465,00	0,00	0,00	188 225,00	188 225,00	0,00	188 225,00	188 225,00
66	Charges financières	81 386,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	76 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 413,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	1 973,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	11 547,00			1,00	1,00		1,00	1,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 547,00			1,00	1,00		1,00	1,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		100 433,00	0,00	0,00	1,00	1,00		1,00	1,00
Total des dépenses réelles		6 625 898,00	0,00	0,00	188 226,00	188 226,00	0,00	188 226,00	188 226,00
023	Virement à la section d'investissement	1 100 000,00			-217 252,00	-217 252,00		-217 252,00	-217 252,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	654 848,00			92 032,00	92 032,00		92 032,00	92 032,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	654 848,00			92 032,00	92 032,00		92 032,00	92 032,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 754 848,00			-125 220,00	-125 220,00		-125 220,00	-125 220,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 413,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 922 605,84	0,00	63 006,00	63 006,00	63 006,00
013	Atténuations de charges (4)	72 000,00	0,00	15 421,00	15 421,00	15 421,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	63 000,00	0,00	15 421,00	15 421,00	15 421,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboust sur autres charges sociales	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	503 790,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	450 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	2 090,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 603 039,00	0,00	424,00	424,00	424,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	424,00	424,00	424,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	4 603 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	218 129,84	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	226,84	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	6 968,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	86 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	75 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	28 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	348 000,00	0,00	4 111,00	4 111,00	4 111,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	348 000,00	0,00	4 111,00	4 111,00	4 111,00
Total des recettes de gestion des services		5 744 958,84	0,00	61 956,00	61 956,00	61 956,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles		5 744 958,84	0,00	61 956,00	61 956,00	61 956,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	177 647,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	177 647,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		177 647,00		1 050,00	1 050,00	1 050,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	2 430 330,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	502 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	-266 586,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 709 830,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	485 033,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	449 314,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	153 946,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	1 413 195,28	0,00		3 843 526,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		502 053,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	281 988,00	0,00		15 402,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	963 025,53	0,00		2 672 856,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	168 181,75	0,00		653 215,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	687 565,35	0,00		1 136 880,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		295 368,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	687 565,35	0,00		841 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 430 330,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	499 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	2 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	-267 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	58 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	316 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat®, matériel, outillage techniq.	992 365,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	342 575,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	485 033,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		449 314,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	295 368,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	43 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	109 950,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 430 330,72
164	Emprunts auprès des étés financiers	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	499 386,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	2 667,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	-267 786,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	1 200,00
211	Terrains	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	58 090,00
213	Constructions	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	316 800,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	992 365,40
218	Autres immobilisations corporelles	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	342 575,07
231	Immobilisations corporelles en cours	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	485 033,25
RECETTES		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	449 314,73
102	Dotations et fonds d'investissement	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	295 368,08
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	43 996,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	109 950,65

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)		Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
					720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
						7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	48 049,80	1 137 940,37	227 205,11	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	278 442,00	3 546,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	694 545,60	55 400,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	48 049,80	164 952,77	77,36	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 181,75	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	70 905,00	422 100,00	194 560,35	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	70 905,00	202 500,00	0,00	0,00	0,00	
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	219 600,00	194 560,35	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 413 195,28
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 988,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	749 945,60
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 079,93
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 181,75
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	687 565,35
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 405,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 160,35

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	6 814 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	4 304 119,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 909 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	499 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	81 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	11 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 806 914,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	87 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	545 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	4 603 463,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	218 129,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	352 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 814 124,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 304 119,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 909 799,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		499 772,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		81 386,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 548,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 806 914,84
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		87 421,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		545 790,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 603 463,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		218 129,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		352 111,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		6 814 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	453 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 169 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	70 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	242 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	20 071,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	241 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	18 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	229 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	25 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	24 101,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 194 717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	422 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	32 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	485 853,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	79 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	1 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	11 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 806 914,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	78 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	532 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
707	Ventes de marchandises	10 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 603 463,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	226,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	217 903,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	352 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341	0342		
					Section éco., sociale et environnem.	Section culture, éducation et sports		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 814 124,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453 460,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 169 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 530,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 071,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 100,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 612,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 306,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 494,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 804,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 960,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 878,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 101,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 398,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 579,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 717,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 803,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 575,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 619,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 853,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 413,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 973,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 548,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 806 914,84
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 421,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 090,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 603 463,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226,84
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 903,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	352 111,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE	
		Action sociale			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		423 Personnes âgées						
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 395 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 395 500,00									
00601847972	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	09/10/2018		20/10/2018	850 000,00	F		1,350	1,368		T	X Echéance constante		A-1
00602637511	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	01/08/2020		03/12/2020	220 000,00	F		0,610	0,612		T	X Echéance constante	O	A-1
00602637512	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	01/08/2020		03/12/2020	362 000,00	F		0,610	0,612		T	X Echéance constante	O	A-1
00602637513	CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'	01/08/2020		03/12/2020	71 500,00	F		1,010	1,010		T	X Echéance constante	O	A-1
06024062	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	01/07/2022		08/10/2022	659 000,00	F		1,360	1,360		T	C	O	A-1
06024063	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	01/07/2022		08/10/2022	141 000,00	F		1,590	1,590		T	C		A-1
06070104	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	04/12/2023		08/03/2024	210 000,00	F		4,160	4,160		T	C	O	A-1
06070105	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	04/12/2023		08/03/2024	585 000,00	F		4,090	4,165		T	C	O	A-1
5105872	CAISSE DES DEPOTS	27/11/2015		01/06/2016	400 000,00	V		1,750	2,636		S	X Echéance constante		A-1
5988967	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	19/10/2021		05/02/2022	457 000,00	F		0,350	0,351		T	X Echéance constante	O	A-1
5988968	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	28/10/2021		05/02/2022	183 000,00	F		0,350	0,351		T	X Echéance constante		A-1
5988969	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	28/10/2021		05/02/2022	35 000,00	F		0,460	0,462		T	X Echéance constante		A-1
5988970	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	28/10/2021		05/02/2022	60 000,00	F		0,460	0,462		T	X Echéance constante		A-1
5988971	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	28/10/2021		05/02/2022	127 000,00	F		0,460	0,462		T	X Echéance constante		A-1
A291517P	Caisse d' Epargne Provence Alpes	13/10/2015		13/02/2016	210 000,00	F		2,470	2,470		T	X Echéance constante		A-1
A291621Q	Caisse d' Epargne Provence Alpes	30/12/2016		19/04/2017	430 000,00	F		1,090	1,090		T	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON513156	SA LA BANQUE POSTALE	14/12/2015		01/05/2016	180 000,00	F		2,440	2,440		T	X Echéance constante		A-1
MON546092EUR	SA LA BANQUE POSTALE	06/12/2023		01/04/2024	215 000,00	F		4,090	4,253		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					40 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					40 000,00									
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 04	04/07/2012		01/08/2013	20 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 04	06/01/2016		01/02/2017	20 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					5 435 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 715 060,54					499 386,33	74 729,14	0,00	9 372,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 715 060,54					499 386,33	74 729,14	0,00	9 372,93
00601847972		0,00	A-1	585 530,84	8,83	F		1,368	55 066,23	7 626,69	0,00	1 412,36
00602637511		0,00	A-1	149 965,52	5,75	F		0,612	21 829,68	864,92	0,00	60,79
00602637512		0,00	A-1	246 761,48	5,75	F		0,612	35 919,74	1 423,18	0,00	100,03
00602637513		0,00	A-1	64 757,25	25,75	F		1,010	2 119,57	646,03	0,00	49,21
06024062		0,00	A-1	576 625,00	7,58	F		1,360	65 900,00	7 506,02	0,00	1 601,41
06024063		0,00	A-1	129 250,00	12,58	F		1,590	9 400,00	1 999,04	0,00	439,35
06070104		0,00	A-1	210 000,00	9,00	F		4,160	21 000,00	8 408,40	0,00	502,32
06070105		0,00	A-1	585 000,00	7,00	F		4,165	73 125,00	22 804,95	0,00	1 337,56
5105872		0,00	A-1	240 000,00	11,00	V		2,636	20 000,00	9 307,84	0,00	726,14
5988967		0,00	A-1	343 946,28	4,92	F		0,351	56 824,20	1 129,28	0,00	156,32
5988968		0,00	A-1	137 729,02	4,92	F		0,351	22 754,55	452,21	0,00	62,60
5988969		0,00	A-1	28 128,16	6,92	F		0,462	3 459,69	123,43	0,00	17,65
5988970		0,00	A-1	48 219,61	6,92	F		0,462	5 930,93	211,59	0,00	30,26
5988971		0,00	A-1	102 064,94	6,92	F		0,462	12 553,79	447,85	0,00	64,05
A291517P		0,00	A-1	76 996,64	2,92	F		2,470	18 544,07	1 730,93	0,00	192,50
A291621Q		0,00	A-1	69 680,17	0,08	F		1,090	55 668,23	532,49	0,00	30,59
MON513156		0,00	A-1	120 405,63	11,17	F		2,440	8 540,66	2 860,14	0,00	454,92
MON546092EUR		0,00	A-1	0,00	14,08	F		4,253	10 749,99	6 654,15	0,00	2 134,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		16 000,06					2 666,66	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		16 000,06					2 666,66	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 333,37	2,67	F		0,000	1 333,33	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	10 666,69	6,17	F		0,000	1 333,33	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 731 060,60					502 052,99	74 729,14	0,00	9 372,93

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 731 060,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		12-12-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Conteneurs	5	19/12/2017
L	Etudes	5	19/12/2017
L	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposi	15	19/12/2017
L	Installations générales, agencement et aménagements divers	10	19/12/2017
L	Logiciels	2	19/12/2017
L	Matériel de bureau et matériel informatique	4	19/12/2017
L	Matériel de transport	8	19/12/2017
L	Mobilier	10	19/12/2017
L	Bennes et magasins de stockage des déchets dangereux	20	19/12/2018
L	Autres immo Sorbiers	30	11/04/2019
L	Immo corporelles reçu Sorbiers	30	11/04/2019
L	Installations, matériel et outillages tech Sorbiers	30	11/04/2019
L	Autres immobilisations corporelles	10	12/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillages tech.	8	12/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	8	12/12/2022
L	Concessions et droits similaires	2	12/12/2022
L	Documents d'urbanisme	10	12/12/2022
L	Etudes	5	12/12/2022
L	Frais d'insertion	5	12/12/2022
L	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	15	12/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagement bât. publics	30	12/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	20	12/12/2022
L	Matériel de bureau et informatique	5	12/12/2022
L	Matériel de téléphonie	2	12/12/2022
L	Matériel de transport	8	12/12/2022
L	Réseaux d'alerte	8	12/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	10 000,00		106 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00
Provisions pour litiges	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Litige Sorbiers SAPN	0,00	05/04/2022	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	10 000,00		6 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
Contentieux personnels 2023	0,00	15/05/2023	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Compte épargne temps	10 000,00	06/05/2024	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Dépréciations (3)	1 547,00		6 582,41	8 129,41	0,00	8 129,41
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	1 547,00		6 582,41	8 129,41	0,00	8 129,41

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour impayés	0,00	08/11/2022	6 582,41	6 582,41	0,00	6 582,41
Impayés OM 2024	1 547,00	06/05/2024	0,00	1 547,00	0,00	1 547,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	11 547,00		112 582,41	124 129,41	0,00	124 129,41
TOTAL PROVISIONS	11 547,00		112 582,41	124 129,41	0,00	124 129,41

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
-------------------------------	--------------	---	--------------	--	--	---------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	576 782,13
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	576 782,13
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 806 914,84
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,93

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,91	1,91	1,91	2,91	4,82
Adjoint administratif	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Adjoint technique principal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,91	1,91
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,80	2,69	27,49	27,49	0,00	27,49
Adjoint technique	C	17,00	1,19	18,19	18,19	0,00	18,19
Adjoint technique ppal 1° cl	C	5,00	0,64	5,64	5,64	0,00	5,64
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	0,80	0,86	1,66	1,66	0,00	1,66
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,80	3,60	29,40	29,40	2,91	32,31

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique principal 1ère cl	C	ADM	398	0,00	A article 1-2	CDI
Attaché territorial	A	ADM	435	0,00	A article 3-3 2°	CDI
Attaché territorial	A	ADM	544	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	A art. L.332-24	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A CUI CAE	A
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A CUI CAE	A
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A art. L.332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A art. L.332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A art. L.332-23-1	CDD
Attaché territorial	A	ADM	415	0,00	A art. L.332-24	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	0,00	A art. L.332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 441 375,92	0,00	0,00	1 441 375,92
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-389 105,93	0,00	0,00	-389 105,93
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 052 269,99	0,00	0,00	1 052 269,99

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 052 269,99	0,00	0,00	1 052 269,99
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 052 269,99	0,00	0,00	1 052 269,99

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	679 700,00	0,00	0,00	679 700,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 050 216,08	-125 220,00	-125 220,00	1 924 996,08
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 370 516,08	-125 220,00	-125 220,00	1 245 296,08

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 679 700,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		502 053,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	499 386,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 667,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		177 647,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	177 647,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 050 216,08	-125 220,00	VI -125 220,00
Ressources propres externes de l'année (a)		295 368,08	0,00	0,00
10222	FCTVA	295 368,08	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 754 848,00	-125 220,00	-125 220,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	252,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	7 744,00	7 744,00
28033	Frais d'insertion	5 348,00	105,00	105,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 438,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	36 483,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	29 919,00	180,00	180,00
28138	Autres constructions	9 152,00	320,00	320,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	13 338,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	4 661,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	579,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	19 477,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	48 068,00	73 297,00	73 297,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	48 674,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 717,00	56,00	56,00
281828	Autres matériels de transport	260 409,00	8 718,00	8 718,00
281838	Autre matériel informatique	5 946,00	575,00	575,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 530,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	543,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	150 314,00	1 037,00	1 037,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00	-217 252,00	-217 252,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service	Centre d'enfouissement des déchets ultimes	01/01/2017		SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

- (1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
- (2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
- (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
- (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
- (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
- (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 89

Nombre de membres présents : 57

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 76

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 10/12/2024

Présenté par Le Président (1),

A Sisteron, le 18/12/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire (2), réunie en session Ordinaire

A Sisteron, le 16/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/12/2024, et de la publication le 18/12/2024

A Sisteron, le 18/12/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.